

XXII^e ANNÉE

MARS



1906

No 3



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Fleurs séraphiques



Comment les cinq premiers martyrs de l'Ordre Séraphique prophétisèrent à Urraque, reine du Portugal, le jour de sa mort, et comment cette prophétie se réalisa. (1)

En ce temps-là, le Bienheureux François, sur un ordre de Dieu, envoya six frères des plus fervents au pays du Maroc, pour annoncer la foi catholique aux infidèles. Ces frères se nommaient : Vital, Bérard, Pierre, Adjute, Accurse et Othon. Tous devaient obéir au frère Vilal dûment constitué chef de la pieuse caravane. Comme ils traversaient le royaume d'Aragon, frère Vital tomba gravement malade. Voyant que son mal persistait, et craignant de le voir entraver l'œuvre de Dieu, il enjoignit à ses cinq compagnons de continuer sans lui leur route vers le Maroc où les avait envoyés François. Ceux-ci, hommes d'obéissance, laissèrent là frère Vital et gagnèrent Coïmbre. Dans cette ville se trouvait alors Urraque, reine du Portugal. Elle fit venir les Frères Mineurs et s'entretint avec eux des choses de Dieu. Voyant leur mépris du monde et leur désir de mourir pour le Christ — désir et mépris qu'ils portaient au plus haut degré — elle jugea qu'ils étaient

(1) Chronique des XXIV Généraux.

des serviteurs très parfaits du Seigneur et elle les supplia de demander à Dieu, dans la prière, de leur révéler le jour de sa mort. A cette proposition, les Frères s'excusèrent humblement, protestant de leur indignité et s'avouant pécheurs. La reine, alors, avec larmes, redoubla ses supplications auxquelles finirent par céder les serviteurs de Dieu. Ils entrèrent donc en oraison, et, éclairés d'une révélation d'en haut, rapportèrent à la reine cette réponse : « Que les miséricordieux desseins de la Providencè sur vous ne vous troublent pas. Par notre bouche, le ciel vous fait dire que sous peu, avant votre seigneur le roi, vous quitterez cette terre ; et voici quel sera le signe indubitable de l'approche de votre mort : tenez pour certain que nous-mêmes, avant longtemps, nous serons mis à mort pour la foi du Christ ; de cette mort nous nous réjouissons grandement, puisque Dieu veut bien nous associer au nombre de ses martyrs. Or, après que nous aurons fini nos jours au Maroc, des chrétiens rapporteront nos corps dans cette ville pour les y ensevelir ; vous, noble dame, à la tête du peuple réuni, vous sortirez hors des murs pour nous recevoir avec honneur et dévotion.— Alors, quand vous aurez vu ces choses, vous saurez que notre prédiction s'accomplira certainement. »

En effet, la prophétie des saints frères se réalisa. Urraque, peu de temps après la dite sépulture des glorieux martyrs, quitta l'exil de cette terre, pleine de vertus et de bonnes œuvres.

A l'instant de sa mort, au milieu de la nuit, dom Pierre Nuni, chanoine et sacristain, homme de grande sainteté et confesseur de la reine, vit une longue file de Frères Mineurs qui entraient au chœur ; l'un d'entre eux les précédait avec grande solennité ; derrière lui, cinq autres s'avançaient, paraissant plus dignes d'honneur que les autres. Quand la procession fut entrée au chœur, tous se mirent à chanter les Matines ; jamais la terre n'avait oui si douce mélodie. Tout surpris, dom Pierre demanda à l'un des frères, dans quel but et par quel endroit ils étaient entrés si nombreux, à pareille heure de la nuit, alors que toutes les portes du monastère étaient fermées. — « Tous, répondit le frère, nous sommes des frères mineurs, déjà en possession de la glorieuse société du Christ. Celui qui marche à notre tête avec tant de solennité, c'est saint François que vous avez si ardemment désiré contempler en cette vie. Les cinq frères qui le suivent, plus dignes que les autres, sont les frères mis à mort pour le Christ en terre du Maroc, et dont les corps repo-

sent dans ce n
a quitté cette
toute l'ardeur
chanter ainsi s
le Seigneur a
vissiez toutes c
aussitôt après n
— Puis, la pro
demeurées clos
cer au couvent

Comment le
reçus au mon
ge qu'eut un f

Le Bienheur
l'un était Agn
un couvent ; l
de Pise, et fut
trois autres Fr
au pays des An
cial. A Cantor
Prêcheurs qui a
arrivèrent, un
ferme des moir
des bois entre L
rier du monastè
en villégiature.
dèrent l'hospital

Le portier, le
dinaire et étrang
fons et courut ar
autres dignitaire
jouer en leur pré
n'étaient pas des
gélifique. Tout dé
des paroles mépr

Le jeune moi
que, lorsque le

(1) Chronique des

de deman-
rt. A cette
ant de leur
s, redoubla
rs de Dieu.

d'en haut,
rdieux des-

Par notre
seigneur le
ndubitable
ous-mêmes,
Christ ; de

Dieu veut
s que nous
t nos corps
la tête du
evoir avec
oses, vous

ue, peu de
a l'exil de

erre Nuni,
fesseur de
traient au
mité ; der-

d'honneur
r, tous se
si si douce
ères, dans
à pareille

re étaient
frères mi-
rist. Celui
François

vie. Les

les frères
orps repo-

sent dans ce monastère. Sachez que, cette nuit même, Dame Urraque a quitté cette terre, et parce qu'elle a aimé l'Ordre des Mineurs, de toute l'ardeur de son âme, le Seigneur nous a envoyés ici pour y chanter ainsi solennellement les Matines en son honneur. De plus, le Seigneur a voulu, que vous-même qui fûtes son confesseur, vous vissiez toutes ces choses. Ne doutez pas de la mort de la reine, car aussitôt après notre départ, vous en apprendrez la nouvelle certaine. » — Puis, la procession quitta le monastère dont les portes étaient demeurées closes, et aussitôt les proches de la reine vinrent annoncer au couvent le trépas de la noble Dame Urraque.

Comment le Frère Agnello de Pise et ses compagnons furent reçus au monastère d'Abingdon (Angleterre) et du terrible songe qu'eut un frère à leur sujet. (1)

Le Bienheureux François envoya aussi en Angleterre deux frères ; l'un était Agnello de Pise, alors Custode à Paris, où il avait fondé un couvent ; l'autre se nommait Frère Albert également originaire de Pise, et fut plus tard Ministre Général. Avec eux se trouvaient trois autres Frères et tous cinq avaient mission d'implanter l'Ordre au pays des Anglais. Frère Agnello de Pise y fut le premier Provincial. A Cantorbéry, ils furent charitablement reçus par les Frères Prêcheurs qui avaient là un couvent. Puis, continuant leur route, ils arrivèrent, un soir, épuisés de fatigue et mourant de faim, à une ferme des moines noirs de l'Abbaye d'Abingdon, située au milieu des bois entre Londres et Oxford. Le prieur, le sacristain, le cellérier du monastère et un autre jeune moine s'y trouvaient précisément en villégiature. Les Frères Mineurs, ayant frappé à la porte, demandèrent l'hospitalité, pour l'amour de Dieu.

Le portier, les voyant si maigres et vêtus d'une façon si extraordinaire et étrangers au pays, les prit pour des jongleurs et des bouffons et courut annoncer cette bonne nouvelle au prieur et aux deux autres dignitaires. Les Frères Mineurs furent donc introduits pour jouer en leur présence. Alors ils firent entendre avec humilité qu'ils n'étaient pas des jongleurs, mais des religieux professant la vie évangélique. Tout déconcertés, ces moines les firent mettre dehors avec des paroles méprisantes, comme étant de faux quêteurs.

Le jeune moine cependant eut pitié d'eux ; il obtint du portier que, lorsque le prieur serait couché, il les ferait entrer dans une

(1) Chronique des xxiv Généraux.

grange pour y passer la nuit sur le foin. Il en fut ainsi ; et quand les Frères furent entrés dans la grange, le jeune moine qui les avait fait recueillir leur apporta du pain et de la cervoise, se recommandant à leurs prières. Revenu dans sa cellule, il s'endormit profondément et eut un terrible songe. Jésus-Christ, assis sur un trône splendide et entouré d'anges et de saints, jugeait le monde. D'une voix foudroyante, il dit : « Qu'on fasse venir les maîtres de ce lieu. » On amena les moines susdits. Mais voilà qu'un homme pauvre et petit, portant l'habit de Frère Mineur, accourut s'écriant : « O Juge très juste ! vengez les Frères Mineurs qui ont failli succomber, cette nuit, de froid et de faim, par la cruauté de ces moines. Ils ont refusé ; à ceux qui ont tout quitté pour votre amour le pain et l'hospitalité ! »

« Alors le Christ dit au prieur : De quel Ordre es-tu ? » — « De l'Ordre de Saint-Benoît, » répondit-il — Le Christ, se tournant du côté de saint Benoît, lui dit : « Est-il vraiment de ton Ordre ? » — Le saint patriarche répondit : « Seigneur, cet homme et ses semblables sont les destructeurs de mon Ordre ; car je veux, dans ma Règle, que la table de l'abbé soit la table des hôtes, et ceux-ci refusent aux hôtes le nécessaire. » — Jésus-Christ commanda aux exécuteurs de sa justice de pendre, sur-le-champ, le prieur et ses deux compagnons au grand orme du cloître. Se tournant ensuite vers le jeune moine qui avait exercé miséricorde, il lui demanda à quel Ordre il appartenait... Tout tremblant et effrayé de la manière dont saint Benoît avait traité les siens, il répondit : « Seigneur, je suis de l'Ordre de ce pauvre. » — « Est-il vrai ? » demande Jésus-Christ à François, (car c'était lui qui assistait à ce jugement,) est-il vrai qu'il soit de ton Ordre ? — « Il est à moi, Seigneur, répondit le séraphique Père ; je le reçois, dès à présent, » et il embrassa très tendrement ce jeune religieux, si fort que celui-ci s'éveilla. Tout effrayé de sa vision et surpris d'avoir entendu le Christ lui révéler le nom de François il courut aux cellules du prieur, du cellérier, du sacristain... Il les trouva morts dans leur lit et revint, en toute hâte, à l'abbaye où il raconta cette épouvantable histoire.

Cependant, les Frères Mineurs étaient partis, dès l'aurore ; le portier par crainte du prieur les ayant priés de s'en aller.

À la suite de cet événement le jeune moine, un abbé, un évêque, Raoul, évêque d'Herford, et beaucoup d'autres demandèrent leur admission dans l'Ordre.

FR. F.-M.



La S



force, leur enc
et le gage de le

3° *Quel est d*
Combattre. —
pérance et de l
être infernal les

4° *Par quels*
Par la bonne
s'engagent, pour
plus boire auct
ne plus offrir de

5° *Quel sera l*
Magnifique !
mot cent piast

petits coups. Le
enfants seront m
tenue ; la joie l
meilleure ; il s'e
dans toute la p
de ses paroissier
Dieu sera conte

6° *Quels sont a*
Ceux qui ne bo
Ceux qui sont p
Ceux qui boiver



La Société de Tempérance de la Croix



Qu'est-ce que cette société qui porte un si beau nom ?

C'est la réunion des meilleurs citoyens, de l'élite de chaque paroisse, de tous les hommes de cœur.

2° Pourquoi s'appelle-t-elle société de la Croix ?

Parce qu'on confie la Croix à ceux qui entrent dans la société. La croix devient leur arme, leur force, leur encouragement, leur consolation, leur étendard, le signe et le gage de leur triomphe.

3° Quel est donc le but de la société ?

Combattre. — La société veut écraser le hideux démon de l'intempérance et de l'ivrognerie, le chasser du sol canadien, arracher à cet être infernal les âmes et les corps de leurs malheureux compatriotes.

4° Par quels moyens la société va-t-elle atteindre un but si noble ?

Par la bonne volonté et la générosité de tous ses membres, qui s'engagent, pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, à ne plus boire aucune boisson forte — sauf sur l'ordre du médecin ; à ne plus offrir de boisson, à n'en plus accepter.

5° Que! sera le résultat de ces généreux sacrifices ?

Magnifique ! dans beaucoup de familles il sera économisé au bas mot cent piastres par année, qui auparavant étaient dépensées en petits coups. Les mères et les épouses sècheront leurs larmes ; les enfants seront mieux nourris et mieux habillés ; la maison sera mieux tenue ; la joie brillera sur toutes les figures ; la santé du père sera meilleure ; il s'enrichira peu à peu ; une sainte allégresse règnera dans toute la paroisse ; monsieur le curé sera heureux du bonheur de ses paroissiens il rendra des actions de grâces au ciel ; le bon Dieu sera content, et il vous comblera de bénédictions ici-bas et dans son beau Paradis.

6° Quels sont ceux qui doivent entrer dans la Société de la Croix ?

- Ceux qui ne boivent pas ;
- Ceux qui sont portés à boire ;
- Ceux qui boivent.

Ceux qui ne boivent pas, afin de donner un bel exemple aux autres, et travailler efficacement à détruire l'intempérance autour d'eux.

Ceux qui sont enclins à boire, afin de trouver dans la société un frein à leur mauvaise tendance.

Ceux qui boivent, afin de cesser de boire.

7° *Pour qui donc est la société de Tempérance ?*

Pour tous les citoyens qui aiment Jésus-Christ et leur patrie. Pour tous les hommes qui ont de l'intelligence et du cœur dans la poitrine. Pour vous, mon ami, qui que vous soyez.

8° *Entrez-vous dans la société ? — Oui !*

JEAN-BAPTISTE.



Questions et Réponses

QUESTION : *Dans les pouvoirs que vous transmettez d'appliquer aux crucifix les Indulgences du Chemin de la Croix, (1) il est dit que nous ne jouissons pas de cette faculté dans les lieux ou localités où se trouve un couvent de Franciscains s'agit-il de la paroisse ou de la ville ? ou de la ville avec sa banlieue ?*

RÉPONSE : D'abord, pas n'est besoin d'avertir que cette réponse regarde avant tout les Directeurs des Fraternités soumises à notre juridiction et les autres prêtres qui jouissent du pouvoir susdit : elle n'est cependant pas sans intérêt pour les fidèles qui sauront à qui s'adresser pour faire bénir leurs crucifix.

La question porte sur le sens à donner à cette clause contenue dans les notes explicatives de la patente des Directeurs : « *On peut en user (du pouvoir de bénir les crucifix) partout, excepté dans les localités où il y a un couvent de Franciscains (2), et lorsqu'on se trouve*

(1) Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'aux Directeurs des Fraternités soumises à notre juridiction ce pouvoir a été renouvelé, comme à l'ordinaire, pour un nouveau terme de cinq ans le 23 avril 1905. (Cfr. *Revue*, juin 1905, p. 220).

(2) Par un couvent de *Franciscains* il faut entendre un couvent de Frères Mineurs proprement dits et non pas de Conventuels ni de Capucins ; vous pouvez donc vous servir de vos pouvoirs dans les localités où il y a un couvent de Pères Conventuels ou de Pères Capucins, et même en présence de ces religieux. (*Ami du Clergé*, 1892, p. 55).

en présence d'u
clause n'affect
de la bénédic
miner le sens,
fidèle qui s'en
tion valide.

Quelle est de

Il est certain

la paroisse ; ell

différentes répo

Toutefois les

nous ferons don

que nous dit l'ur

« En matière

entend par lieu.

« D'une façon

ration continue

on parle.

« Si ce lieu est

dans l'enceinte d

« Le pouvoir d

hors des lieux où

cette indulgence.

resterez dans l'int

la ville, vous appli

« Pour mieux co

parts, et depuis pl

l'enceinte douanièr

de la ville. Or, l

l'Ordre de Saint-F

gences du Chem

obligés d'aller à la

sormais dans l'enc

« Si le lieu en qu

est sorti des limites

(1) *Canoniste contem*

en présence d'un religieux de l'Ordre ayant le même pouvoir.» Cette clause n'affecte pas seulement la *licéité* mais atteint la *validité* même de la bénédiction du crucifix ; il est donc très important d'en déterminer le sens, car ni dans le prêtre qui bénit le crucifix, ni dans le fidèle qui s'en sert, la bonne foi ne supplée au défaut d'une bénédiction valide.

Quelle est donc l'extension à donner à ces mots : *dans les localités ?*

Il est certain d'abord qu'il ne faut pas les entendre seulement de la paroisse ; elles ont un sens plus étendu, comme cela ressort de différentes réponses de la S. C. des Indulgences.

Toutefois les documents précis et péremptaires nous font défaut ; nous ferons donc appel à l'enseignement des canonistes, et voici ce que nous dit l'un d'eux (1) à propos de la difficulté qu'on nous soumet :

« En matière d'indulgences il faut bien comprendre ce que l'on entend par *lieu*.

« D'une façon générale, on peut affirmer que le lieu est l'agglomération continue des maisons où se trouve le couvent ou l'église dont on parle.

« Si ce lieu est une ville, il ne comprend que la partie renfermée dans l'enceinte douanière, ou dans les murs, si cette ville en a encore.

« Le pouvoir d'indulgencier un objet ne se peut utiliser qu'en dehors des lieux où sont établis les religieux qui ont le monopole de cette indulgence. Vous ne pourrez donc vous en servir tant que vous resterez dans l'intérieur des murs ; mais si vous sortez des portes de la ville, vous appliquerez valablement et licitement l'indulgence.

« Pour mieux concrétiser : à Rome, la ville est entourée de remparts, et depuis plusieurs années on a agrandi, dans un but fiscal, l'enceinte douanière en la portant bien au-delà des anciennes portes de la ville. Or, les religieux ou prêtres qui n'appartiennent pas à l'Ordre de Saint-François et à qui on demande d'appliquer les indulgences du Chemin de la Croix à un crucifix, seraient maintenant obligés d'aller à la villa Pamphili, la villa Borghèse se trouvant désormais dans l'enceinte douanière.

« Si le lieu en question est un village, la réserve cesse dès qu'on est sorti des limites matérielles du village. »

(1) *Canoniste contemporain*, 1895, p. 345.

FE

aux autres,
d'eux.
société un

trie. Pour
a poitrine.

RISTE.



*s'appliquer
roix, (1) il
té dans les
anciscains
antlieue ?*
te réponse
ses à notre
asdit : elle
ont à qui

contenue
« On peut
té dans les
n se trouve

es Fraternités
dinaire, pour
5, p. 220).
le Frères Mi-
vous pouvez
nt de Pères
igieux. (Ami

Dans cette réponse se trouve résolue suffisamment, ce nous semble, la question posée.

QUESTION : *Un Tertiaire nous demande : Puis-je réciter mon office de Tertiaire alternativement avec ma famille ? Puis-je réciter de la sorte la Couronne franciscaine, la Station du T. S. Sacrement et les 20 Pater du Chemin de la Croix sans perdre les Indulgences ?*

RÉPONSE : 1^o D'abord, pour ce qui regarde votre *Office de Tertiaire*, vous pouvez certainement le réciter alternativement avec votre famille, soit que vous récitiez l'Office de la T. Sainte Vierge, (1) soit que vous récitiez simplement les *Pater*; cette récitation en commun est même à recommander, surtout quand dans la famille il y a d'autres membres appartenant au Tiers-Ordre : dans cette prière commune, l'indignité et la négligence des uns se trouvent compensées par les mérites et la ferveur des autres ; ensuite, la puissance et l'efficacité de la prière sont plus grandes, selon la parole même de Notre-Seigneur (Matth. XVIII, 19) ; enfin, votre Office paraîtra plus vraiment une prière publique offerte à Dieu au nom de la Sainte Eglise.

2^o Quant à la *Couronne franciscaine*, à la *Station du T. S. Sacrement* et aux 20 *Pater* du Chemin de la Croix, vous pouvez sans crainte suivre l'usage reçu ; en effet, à la question suivante :

« Celui qui récite alternativement avec un compagnon une prière indulgenciée, comme, par ex., le chapelet et l'*Angelus*, peut-il gagner les indulgences attachées à cette prière ? »

La S. C. des Indulgences a répondu : « *Affirmative*, » c'est-à-dire, oui, il peut gagner par cette récitation les indulgences attachées à cette prière. (S. I. C., 29 févr. 1820).

3^o Nous ferons, à ce propos, une petite remarque qui peut avoir son utilité : Dans le cas où plusieurs personnes, également empêchées de se rendre à l'église, récitent ensemble les *Pater* du Chemin de la Croix, il suffit qu'une seule d'entre elles tienne en main son crucifix béni pour que toutes les autres, qui récitent avec elle les *Pater*, gagnent les indulgences. (S. I. C., 22 janv. 1858 et 19 janv. 1884).

(1) Il s'agit du Petit Office de la T. S. Vierge tel qu'il se trouve dans le Manuel du T.-O., et non pas du petit Office de l'Immaculée-Conception.

INTE

nous semble,

*ter mon office
réciter de la
nent et les 20
?*

*Office de Ter-
nt avec votre
Vierge, (1)
récitation en
s la famille il
s cette prière
ent compen-
puissance et
le même de
paraîtra plus
i de la Sainte*

*T. S. Sacre-
s pouvez sans
ite :
n une prière
peut-il gagner*

*» c'est-à-dire,
es attachées à*

*lui peut avoir
lement empê-
er du Chemin
ie en main son
avec elle les
58 et 19 janv.*

*ve dans le Ma-
ion.*

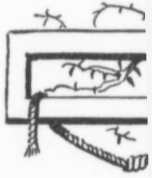
III^e STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX

BENZIGER & Co. EINSIEDELN

JÉSUS TOMBE POUR LA PREMIÈRE FOIS



Elk

JÉS



railleries le div
l'innocent Agn
pontifes de la s
là haine de la j
les malédictior
Sortez, sortez h
ner son gibet, e
fois j'ai voulu r
petits sous ses
larmes mêlées c
souvenir de la v

Tout à coup
nes, éclatent d
Tout-Puissant !
dans la poussière
le frappent de l
relève tout meur
le forcer à se rec



Élévations sur le Chemin de la Croix

III^e STATION

JÉSUS TOMBE POUR LA PREMIÈRE FOIS



La croix s'est abattue lourdement sur les épaules de la Céleste Victime. Il est à peu près onze heures du matin : *QUASI hora sexta*. La trompette guerrière jette dans l'air attiédi des notes lugubres qui s'égrènent au loin, plaintives comme des sanglots ; et le sinistre cortège se met en marche vers le Golgotha. En tête s'avance, drapé dans l'impassibilité de sa fierté romaine, le centurion qui commande l'escorte : sa main nerveuse à la garde de l'épée, il toise d'un regard plein de dédain cette meute humaine altérée de sang qui accable de ses railleries le divin condamné. Les légionnaires font la haie autour de l'innocent Agneau qu'on mène à la boucherie. Les sanhédrites et les pontifes de la synagogue, montés sur leurs blanches mules, attisent la haine de la populace en délire, et semblent lancer au fils de David les malédictions de Seméi : « *Egrederet vir sanguinum et vir Belial* : Sortez, sortez homme de sang et de Bélial ; » et Jésus continue à traîner son gibet, en murmurant tout bas : « Jérusalem Jérusalem, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, mais tu ne l'as pas voulu ! » Et lentement, des larmes mêlées de sang glissent le long des joues du divin Maître, au souvenir de la ville déicide.

Tout à coup des clameurs féroces, explosion de joies inhumaines, éclatent de toutes parts ! Nos crimes ont été plus forts que le Tout-Puissant ! sous le poids de nos forfaits il chancelle, et tombe dans la poussière détrempée de son sang. Ces sbires sans entrailles le frappent de leurs bâtons noueux ; et, haletant, épuisé, Jésus se relève tout meurtri par la violence de sa chute. Point n'est besoin de le forcer à se redresser. Jésus est trop assoiffé des ignominies de sa



croix ! il veut tomber et mourir avec elle, comme le brave dans la mêlée tumultueuse du combat, veut tomber et mourir dans les plis sanglants de son drapeau.

Il est tombé, Jésus, le Roi de mon cœur. Il est tombé ce Tout-Puissant que les anges adorent en tremblant. Il est tombé sous le poids trop lourd de nos fautes. Oui, nous pouvons compter là sur ce bois infâme, toutes nos ingratitude, nos lâchetés, nos sensualités, les révoltes de notre nature orgueilleuse. Et Jésus expie par l'humiliation de cette chute douloureuse tout ce qu'il y a de criminel dans notre orgueil.

Initium omnis peccati est superbia, l'orgueil est le principe de tout mal, c'est la source empoisonnée d'où dérivent les courants des autres péchés.

Sur un geste du Créateur, d'innombrables légions angéliques se dressent au-dessus du néant, toutes ruisselantes des éclairs de la gloire de Dieu, une tempête d'orgueil passe sur des milliers de ces sublimes créatures, les voilà enchaînées à jamais dans l'horreur des abîmes éternels, écrasées sous le poids des malédictions divines. Quelle chute !

Adam vit dans la plénitude du bonheur, sous les ombrages des palmiers de l'Eden ; à la brise du soir il converse familièrement avec son Dieu ; il exerce sur la nature une souveraineté absolue. L'orgueil fait irruption dans sa volonté et le voilà jeté nu sur une terre couverte de ronces et d'épines ; son sceptre est brisé ; ses enfants naissent esclaves, voués à l'anathème et à la mort. Quelle chute ! Depuis ce moment l'orgueil comme un poison subtil s'est glissé dans les veines de l'humanité ; microbe indestructible il s'attaque à tous les organismes, il s'acharne à ruiner les constitutions les plus robustes, à étouffer dans leurs germes les dévouements désintéressés, à priver de sève vitale les vertus les plus florissantes.

Aux folies de notre orgueil Jésus oppose les excès de ses humiliations. *Capit facere et docere*, à sa doctrine il ajoute la souveraine éloquence de l'exemple personnel. *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* : nous devons apprendre de Lui, — non pas précisément à faire des miracles, non pas à nous élever au pinacle des grandeurs humaines — mais à être humbles de cœur, à aimer d'être ignorés et comptés pour rien : *ama nesciri et pro nihilo reputari*. C'est avec un amour de prédilection, avec une tendresse inexprimable que Jésus a

recherché l'impérieuser dépouille v dérobe sa délice insati insondable degrés possi L'acte mè ble chute da vit semetipsu couvre de nc Cette nature mais unique elle-même, tr du Verbe ; sommes si fie deuxième pe anéantisseme la séduction que Dieu soi tout en union De même ç avec les anne humiliations e sive. Il comm dégradation su — Pauvreté, n tion, vous les d'humiliation r gloire à la droi existence afin c mort ignominie d'immolation e prison d'amour humiliations. S ineffables et no charistie n'est-elle pas la derni

recherché l'humilité et l'abjection. Sa dignité infinie semblait exiger impérieusement l'éblouissement de la gloire extérieure. Jésus se dépouille volontairement de ses droits et de son impassibilité. Il dérobe sa gloire sous un voile d'ignominies ; il se plonge avec un délice insatiable, avec une ardeur toujours inassouvie, dans un abîme insondable d'abaissements et de hontes ; il veut épuiser tous les degrés possibles de l'humiliation.

L'acte même de l'Incarnation, qu'est-ce autre chose qu'une effroyable chute dans une humiliation qui nous frappe de stupeur : *exinanivit semetipsum* ! Lui, la splendeur substantielle de Dieu le Père, se couvre de nos infirmités et se pare des misères de notre abjection. Cette nature humaine de Jésus ne subsiste point par elle-même, mais uniquement par le Verbe divin ; elle n'agit point pour elle-même, mais toutes ses opérations sont rapportées à la personne du Verbe ; elle ne jouit point de cette autonomie dont nous sommes si fiers, mais elle est la propriété exclusive et absolue de la deuxième personne de la Trinité Sainte. Quelle abnégation ! quel anéantissement ! Oh ! oui, voilà bien l'humilité parfaite dans toute la séduction de sa rayonnante beauté : n'être rien par soi-même afin que Dieu soit tout ! ne pouvoir rien par soi-même afin de pouvoir tout en union avec Dieu !

De même que la connaissance expérimentale de Jésus croissait avec les années, — *proficiebat sapientia et aetate*, — de même ses humiliations extérieures se développaient en une évolution progressive. Il commence dans l'opprobre d'une crèche, et finit dans la dégradation suprême de la mort sur une croix ! *Vermis et non homo*. — Pauvreté, mépris, haine, calomnies, toutes les formes de l'abjection, vous les avez épuisées, ô mon bon Maître. Mais votre désir d'humiliation n'en était pas encore rassasié. Avant d'entrer dans la gloire à la droite de votre Père, vous vous êtes créé une nouvelle existence afin de pouvoir renouveler chaque jour le mystère de votre mort ignominieuse, afin de prolonger à travers les siècles votre état d'immolation et de destruction. Vous restez avec nous, dans votre prison d'amour, en butte aux mêmes outrages, victime des mêmes humiliations. Sans doute, les abaissements de l'Incarnation sont ineffables et nous jettent dans le ravissement et l'extase, mais l'Eucharistie n'est-elle pas le chef-d'œuvre de votre soif d'humilité ? n'est-elle pas la dernière limite de l'anéantissement ? Au Calvaire, vous

avez voilé votre divinité sous un manteau d'opprobres, vous avez immolé votre humanité sur l'autel de la croix, vous avez pris les formes d'un cadavre vulgaire sous la froide dalle du sépulcre. Mais au tabernacle, sous le virginal linceul des espèces sacramentelles, tout s'évanouit aux yeux que n'éclaire point le flambeau de la foi : entre les parois d'un ciboire, la mate blancheur d'une hostie : au fond d'un calice doré, quelques gouttes de sang. Et c'est là mon Dieu ? Oui, ô Jésus, mon amour, je vous adore, je vous aime !

Oui, je crois que, par un prodige inconcevable d'humilité et d'amour, vous avez rapetissé en quelque sorte votre immensité aux dimensions de ces frères apparences ! Vous avez renoncé à l'indépendance qui vous appartient de droit et vous vous constituez notre prisonnier perpétuel. Vous êtes la Vie du monde et vous vous couvrez des apparences d'une nourriture vulgaire ! Vous êtes la Puissance sans limites et vous voilà si faible que le moindre souffle vous emporte ! Se peut-il humilité plus profonde, anéantissement plus complet ? O Jésus, je vous adore et vous aime !

Vous vous anéantissez, en quelque sorte, pour demeurer avec nous ; vous vous abaissez jusqu'à mendier notre amour ! Et combien d'hommes restent sourds à vos appels, et blasphèment vos miséricordes et votre amour ! Aveuglés par les buées de leur amour-propre, enivrés par l'orgueil de leur science bornée, ils ne veulent point s'incliner devant votre parole souveraine. Du fond de votre tabernacle, ô Jésus, envoyez à ces égarés les lumières de la foi et les ardeurs de la charité ! Répandez dans nos cœurs des participations à votre humilité, à votre soif d'abaissement. Nous nous révoltons si vivement contre l'humiliation ! nous nous attribuons si naïvement les aumônes de votre libéralité divine ! nous recherchons si instinctivement tout ce qui flatte notre vanité. O Jésus, anéanti par amour pour moi, je maudis dès maintenant mon amour-propre ; je déclare une guerre à mort à mon orgueil, je renonce à toute attache à ma volonté propre, afin de n'aimer, afin de ne chercher que vous, ô Jésus, et les intérêts de votre gloire ! De moi-même je ne suis que néant et péché ; mais je viendrai m'asseoir à votre banquet eucharistique, je communierai à votre corps immolé, je communierai à votre amour de l'abjection et de la souffrance et je me lèverai fortifié. Je ne suis rien par moi-même, mais avec le secours de votre grâce, soutenu par votre amour, vivifié par la manne céleste, quelle barrière pourra m'arrêter dans la

marche ascen

Enfants d
caractéristiq
toute saintet
aux couleurs
consistance,
faut mainten
la plonger c
devient une
caustes entie
grâce passe i
dans les vallé
mêmes, uniq
Cultivez donc
nez profondé
Verbe incarn
ques ? Venez
avec Jésus an
nez demander
aux vaines so
tabernacle l'an
vous méritera




Le cer
nier,
la s
rang
tait le glorieux c
jaune avec l'écu
Lucerne dans le
A l'entrée du

marche ascensionnelle vers la cime rayonnante de l'amour parfait ?

Enfants du Poverello, l'humilité doit être avec l'amour la note caractéristique de notre vie intérieure ; elle est la base nécessaire de toute sainteté ; sans elle les vertus aux apparences les plus brillantes, aux couleurs les plus chaudes, ne sont que des fantômes sans consistance, des illusions dangereuses, des mirages trompeurs. Il faut maintenir l'âme dans une sereine défiance d'elle-même afin de la plonger dans une confiance absolue en Dieu. Alors l'humilité devient une vertu prodigieusement féconde ; elle pousse aux holocaustes entiers, à l'amour pur, dégagé des scories de l'égoïsme. La grâce passe inféconde sur les âmes orgueilleuses ; elle se concentre dans les vallées de l'humilité ; elle fertilise les cœurs oublieux d'eux-mêmes, uniquement soucieux des exigences de la gloire de Dieu. Cultivez donc, chers Tertiaires, cette belle vertu d'humilité. Enracinez profondément dans vos âmes la pensée des abaissements du Verbe incarné, la vision intense de ses anéantissements eucharistiques ? Venez puiser dans le souvenir de la Passion et dans l'union avec Jésus anéanti les mâles inspirations de l'humilité parfaite ; venez demander au Dieu caché les énergies nécessaires pour résister aux vaines sollicitations de l'orgueil ; venez apprendre à l'école du tabernacle l'amour effectif des abaissements et du mépris, amour qui vous méritera un jour la gloire qui ne pâlera jamais.

FR. IGNACE-MARIE.



Nouvelles de Rome

Le centenaire de la Garde suisse. — Le 22 janvier dernier, le pape recevait solennellement la garde suisse, dans la salle du consistoire. Les soldats de la garde étaient rangés au milieu de la salle sur trois rangs. A leur tête flottait le glorieux drapeau historique du corps, aux couleurs bleu, rouge, jaune avec l'écusson de Pie IX au centre, et ceux de la Suisse et de Lucerne dans les coins.

A l'entrée du pape, dans la salle, le chœur de la garde entonne le

Lasst freudlich fromme Lieder schallen de Zweifel. Le commandant Meyer lit une adresse et Mgr Coraggioni, aumônier de la garde, le bref très élogieux par lequel le Pape confère aux Suisses une médaille commémorative d'argent. Le discours du Pape est remarquable. Pie X félicite d'abord la garde suisse de l'exemple de fidélité qu'elle a toujours donné. Il mentionne les journées historiques où elle a déployé un courage héroïque : Ravenne, Rimini, Rome surtout. Puis il ajoute : « L'Eglise, vous l'avez servie pendant quatre siècles ; 42 Papes ont été heureux de vous confier la garde de leur personne ; je suis sûr que vous continuerez à justifier la confiance qu'on met en vous, et que vous ferez toujours honneur à votre drapeau. » Le Saint-Père donna ensuite la bénédiction, et tint à distribuer lui-même les médailles aux Suisses. Puis ils passèrent une seconde fois devant lui pour lui baiser la main tandis que le chœur de la garde chantait l'*O Wunderschönes Schweizerland* de Keller.

Le lendemain, dans la salle du Manège, il y eut banquet, suivi d'éloquents discours. A la messe solennelle de ce quatrième centenaire, ce fut Mgr Doebbing, O. F. M., évêque de Nepi et Sutri, qui fit l'éloge de circonstance.

Béatification prochaine. — Au palais apostolique du Vatican, s'est tenue, le 16 janvier, une congrégation préparatoire pour discuter deux miracles opérés sur l'intercession du vénérable Bonaventure de Barcelone, laïque profès de l'Ordre des Mineurs de saint François et fondateur de la retraite de Saint-Bonaventure à Rome, miracles proposés pour la béatification du vénérable.

Jubilé sacerdotal de Pie X. — Le comte Acquaderni de Bologne est venu à Rome pour s'entendre avec le cardinal secrétaire d'Etat et avec les chefs du mouvement catholique, en vue de préparer le jubilé sacerdotal de Pie X qui tombe en 1908. Le comte Acquaderni a déjà organisé les fêtes pour le jubilé de Léon XIII.

Écoles d'Orient. — Le gouvernement italien vient de prendre une décision importante qui fait contraste avec la politique française. On se souvient que Crispi avait lancé un mouvement en faveur des écoles italiennes laïques en Orient. Elles ne faisaient jusqu'ici que végéter. Le gouvernement italien vient de décider de remplacer dans les écoles d'Orient les laïques par des congréganistes. Le fait se passe de commentaires.

Le comte Santucci. — Une des plus hautes distinctions que

confère le
rée à un fe
tucci. C'es
Tiers-Ordre
tingué com
lèges des a
de « pérorer
ses de canon
papales et le
Collège des
Mère M
res de Marie
mière Vie de
connaître pl
Elle sera cert
et aimé l'illu



LE 4 O
fran
haut
tériss

vingt-cinq ann
aide aux Frère
sous les auspice

A l'occasion
quième anniver
Australie, est un
de la population
saint François c
gion et de l'éduc

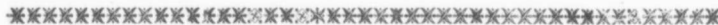
confère le Saint-Siège, celle d'*Avocat consistorial* vient d'être conférée à un fervent Tertiaire de saint François, le comte Charles Santucci. C'est lui qui a présidé en 1900 le Congrès international du Tiers-Ordre franciscain. Conseiller municipal de Rome, il s'est distingué comme orateur remarquable et catholique fervent. Les privilèges des avocats consistoriaux sont considérables : ils ont le droit de « pérorer » les causes des Saints dans les Consistoires et les causes de canonisation. Ils ont une place spéciale dans les chapelles papales et le droit de s'asseoir dans les conciles œcuméniques. Le Collège des Avocats consistoriaux a sept membres effectifs.

Mère Marie de la Passion. — Les Franciscaines Missionnaires de Marie nous donnent l'espoir de voir paraître sous peu une première Vie de la T. R. Mère Marie de la Passion. On y apprendra à connaître plus à fond l'âme et la mission de la vénérée Fondatrice. Elle sera certainement lue avec un vif intérêt par ceux qui ont connu et aimé l'illustre défunte.

ROMANUS.



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

L'Ordre franciscain en Australie

LE 4 octobre dernier, on célébrait les noces d'argent de l'Ordre franciscain en Australie. Un grand bazar, organisé sous le haut patronage du cardinal Morgan, était l'un des traits caractéristiques de cette solennité. Il avait pour but de célébrer les vingt-cinq années d'apostolat des Fils de saint François et de venir en aide aux Frères des Ecoles chrétiennes qui firent leur entrée à Sydney sous les auspices et la responsabilité des Frères-Mineurs.

A l'occasion de cette fête, la "Catholic Press" disait : "Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Ordre des Frères-Mineurs en Australie, est un événement qui a éveillé beaucoup d'intérêt dans l'esprit de la population catholique. Depuis leur arrivée dans ce pays les Fils de saint François ont remporté d'immenses succès dans le champ de la religion et de l'éducation car, à l'exemple de leur saint Fondateur, ils ont tou-

jours montré la plus vive sollicitude pour le bien-être spirituel et temporel des fidèles commis à leurs soins et de tous ceux, en général, qui ont pu être placés dans la sphère de leur influence. Et, en bonne foi, cette influence a été grande et s'est étendue bien loin, car, malgré les nombreux travaux que demandait leur charge pastorale, les Pères ont pu trouver du temps pour aller prêcher, çà et là, de nombreuses et fructueuses missions. En un mot, les fruits obtenus par les durs labeurs soutenus durant un quart de siècle, ont prouvé, une fois de plus, que ces Franciscains étaient les dignes gardiens des traditions de leur Fondateur."

Bethléem

DEPUIS de longues années les Grecs disputaient aux Franciscains la possession du cimetière devant notre couvent de Bethléem. La question vient d'avoir une solution par l'entente des deux parties devant le Pacha de Jérusalem et le consul général de France. Le cimetière doit être désaffecté et changé en jardin, un chemin de 7 mètres 80 à 9 mètres de largeur longera l'enclos des Franciscains qui pourront maintenant agrandir la *Casa-nova* trop petite pour les nombreux pèlerins qui vont visiter la grotte de la Nativité. Après bien des pourparlers, l'accord a été signé par le T. R. P. Président Custodial, Sa Béatitudo le Patriarche grec, Leurs Excellences le Pacha et M. le consul de France. Celui-ci a agi dans la circonstance en qualité de Protecteur des catholiques en Orient, preuve que le fameux Protectorat appartient toujours à la France, quand même.

Pour les Missions

DURANT l'année 1905, quarante-sept religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie sont parties pour les Missions. De ce nombre, 7 partirent pour les Indes ; 8, pour Constantinople ; 15, pour la Chine ; 11, pour l'île Ceylan ; et pour le Japon 7, dont 6 de Québec.

Le R. P. Hartmann, Docteur en théologie

LE célèbre compositeur Franciscain vient d'être honoré d'un nouveau titre, celui de Docteur en théologie "*honoris causa*" par la faculté de théologie de Würzburg en Bavière, qui a voulu reconnaître par là ses mérites extraordinaires dans l'art chrétien et spécialement dans la musique sacrée. Le R. P. Hartmann est sur le point de terminer son quatrième oratorio "La Passion" ou "Mort de Jésus" qui sera dédié à la susdite Université.

Un grand patriote, Tertiaire Franciscain

L'ILE de Malte vient de perdre le grand champion de son indépendance, l'avocat Mazzi, que la presse comparait à O'Connell et à Windhorst. A sa mort ce fut un deuil national. Avocat intègre, politique fiable,

il fut toujours
crier dans
gieux Capu

LE PÈRE
tes fra
parois
sur eux pour
fruits qu'il r
tiaires prire
l'honneur de
sainte comm
l'occasion de
mourut derr
Tout le temp
Tertiaires, q
funèbre auto
leur ancien p
Ces faits
dévouement
Père Visiteur
vraiment chr
vivante en vu
Plusieurs v
Visite.

Sain

TOUS conna
à l'Enfant
d'esprit de pr
sième ordre fr
C'est ce que
de Sainte-Ang
Pendant tro
tions sur le Ti
Le ciel béni
et jeunes gens
faisaient leur p
deux nouvelles
1° celle des
Tertiaire ;

il fut toujours un chrétien exemplaire, depuis surtout qu'il s'était fait inscrire dans le Tiers-Ordre de saint François. Deux de ses fils sont religieux Capucins de la Province de Toulouse.

CANADA

Saint-Simon de Bagot

LE Père Visiteur, du couvent de Montréal, a trouvé ici deux excellentes fraternités. Leur Directeur, Monsieur l'abbé Dion, curé de la paroisse, s'occupe activement des Tertiaires et compte beaucoup sur eux pour le bien de la paroisse. Il est d'ailleurs bien consolé par les fruits qu'il recueille dans ses fraternités. Le 4 octobre dernier, les Tertiaires prirent d'eux-mêmes l'initiative de faire chanter une messe en l'honneur de leur Séraphique Père et ils vinrent nombreux y faire la sainte communion. On remarqua également leur piété vraiment filiale à l'occasion de la mort de M. l'abbé Pratte, ancien curé de Saint-Simon, qui mourut dernièrement à Saint-Hyacinthe et fut inhumé à Saint-Simon. Tout le temps que ses restes demeurèrent exposés à l'église, ce furent les Tertiaires, qui, pour la majeure partie, eurent à cœur de faire la veillée funèbre autour de la dépouille mortelle de celui qu'ils vénéraient comme leur ancien pasteur et le fondateur de leur fraternité.

Ces faits sont de nature à encourager le Directeur actuel dans son dévouement vis-à-vis des Tertiaires, et ils consolèrent grandement le Père Visiteur. Celui-ci exhorta les Tertiaires à persévérer dans cet esprit vraiment chrétien et exprima le vœu que chacun d'eux devint une règle vivante en vue de sa propre sanctification et de l'édification du prochain.

Plusieurs vœux et professions couronnèrent les exercices de la sainte Visite.

Sainte-Angèle de Laval (Diocèse de Nicolet)

Tous connaissent les symboliques présents offerts par les Rois Mages à l'Enfant-Dieu. Ne seraient-ils pas une image des vertus de charité, d'esprit de prière et de fuite du péché que prêchent tant la Règle du troisième ordre franciscain ?

C'est ce que comprirent durant les Fêtes de l'Épiphanie les paroissiens de Sainte-Angèle.

Pendant trois jours ils vinrent nombreux entendre une série d'instructions sur le Tiers-Ordre.

Le ciel bénit ces efforts, en accordant à 50 personnes, dont 13 hommes et jeunes gens, d'en revêtir les glorieuses livrées, tandis que 4 autres faisaient leur profession. Le 9 janvier dernier, eut aussi lieu l'érection de deux nouvelles fraternités :

1° celle des hommes, sous le vocable de saint Yves, breton, curé et Tertiaire ;

2^e celle des sœurs, sous le patronage de sainte Angèle de Mérici, Tertiaire et titulaire de la paroisse.

Monsieur Trefflé Dureau fut élu ministre et Madame Zéphirin Levasseur supérieure.

TESTIS.

Baie Saint-Paul

La fête du Saint Nom de Jésus qui clôturait toute une série de solennités joyeuses fut rehaussée chez les Petites Franciscaines de Marie par une belle cérémonie religieuse. Une sœur prononça ses vœux perpétuels, deux leurs vœux temporaires et cinq postulantes eurent le bonheur de revêtir le saint habit. La cérémonie était présidée par Monsieur l'Aumônier délégué à cet effet par Mgr l'Evêque de Chicoutimi.

L'Assomption, 18 au 24 décembre 1905

DURANT le cours d'une retraite donnée aux hommes de la paroisse, le prédicateur, un Père Franciscain de Montréal, put réunir par deux fois les Tertiaires de la Fraternité Saint-Antoine de Padoue. Les diverses obligations de la Règle furent succinctement rappelées aux Tertiaires. Un mot peut résumer ces entretiens : Savoir garder fidèlement la Règle pour qu'à son tour la Règle nous garde dans la voie droite qui conduit à la vie éternelle.

Quelques modifications nécessitées par les circonstances furent apportées dans la composition du Discretoire qui est ainsi légitimement constitué : Présidente et Trésorière : Mlle Aloysia Dorval ; Assistante et Secrétaire : Mlle Algyre Guilbault ; Maîtresse des Novices : Mlle Marie Tessier ; Discrètes : Mde Philippe Pepin, Mde Olvina Courteau, Mlle Délima Dumontier et Mde Olivier Miron. Plusieurs vêtures et une profession clôturèrent cette courte Visite canonique.

Saint-Jean de Matha

LE 25 décembre 1905, Monsieur le Curé, muni des pouvoirs nécessaires, avait la consolation d'ériger canoniquement en Fraternités séparées les Frères et les Sœurs Tertiaires de saint François, œuvre à laquelle il travailla dès son arrivée dans la paroisse. En 1901 d'abord, puis en 1903, 1904 et cette année encore 1905, les Pères Franciscains de Montréal à la suite de pieuses retraites donnèrent le saint habit de la Pénitence et admirent à la sainte Profession dans le Tiers-Ordre les âmes de bonne volonté qui demandaient ces faveurs. Le Tiers-Ordre compte environ 200 membres inscrits.

Les deux Discretaires ont été constitués de la manière suivante :

Fraternité Saint-François : Ministre : M. Maximé Lambert ; Assistant : M. J.-B. Turcotte ; Maître des Novices : M. Chs. Basinet ; Secr-

taire : M.
MM. Eucl
Fratern
Assistante
McGown ;
St-George
Ces cons
pour la pro
tous, Frère
chaque mo
nom d'enfan



DANS
Tro
d'instruction
hommes et
Sa Grandeu
couragemen
Fraternité d
Fraternité.
détriment p
perfection ch
facultatoire.
heure et de
mois de l'an
et éviter l'enc
Quelle son
dans vos par
tenues en plei
dront au pied
de la religion.
tront davantag
paroisse. Par
mais elles ser
dans vos luttes
nes, car ces bo

taire : M. Amédée Dugas ; Trésorier : M. Moïse Girard ; Discrets : MM. Euclide Archambault et Azarie Durand.

Fraternité Sainte-Elisabeth : Supérieure : Dame Michel Basinet ; Assistante : Dame Maxime Marcille ; Maîtresse des Novices : Dlle McGown ; Secrétaire : Dlle Laura Turcotte ; Trésorière : Dame Alph. St-Georges ; Discrètes : Dames Thomas Geoffroi et Joseph Bourque.

Ces conseils seconderont avec zèle le dévoué directeur M. J.-B. Morin pour la propagation du Tiers-Ordre au sein des familles de la paroisse, et tous, Frères et Sœurs Tertiaires, dociles aux instructions pratiques reçues chaque mois à l'assemblée régulière, porteront dignement l'habit et le nom d'enfants du bon, de l'humble, du charitable saint François d'Assise.



Parole épiscopale

DANS une circulaire à son clergé, Monseigneur l'Évêque de Trois-Rivières donne pour l'année deux séries de canevas d'instructions, l'une pour les réunions mensuelles de la ligue des hommes et l'autre pour les réunions des Fraternités du Tiers-Ordre. Sa Grandeur renouvelle aux curés du diocèse les instructions et encouragements déjà donnés l'année dernière, en vue de l'érection d'une Fraternité dans chaque paroisse et de la Visite régulière de chaque Fraternité. « On ne néglige pas cette Visite, dit Sa Grandeur « sans détriment pour les âmes généreuses qui désirent avancer dans la perfection chrétienne. Elle est du reste obligatoire et non seulement facultative. Le moyen d'être fidèles c'est de s'y prendre de bonne heure et de s'adresser aux R. Pères Franciscains, dès les premiers mois de l'année. Eux pourront ainsi déterminer le tour d'un chacun et éviter l'encombrement pour la fin.

Quelle somme de bien, mes chers collaborateurs, accompliront dans vos paroisses ces fraternités ainsi régulièrement constituées et tenues en pleine vie ! Vous aurez là des âmes ferventes qui prendront au pied de la lettre les enseignements de l'Église et les devoirs de la religion. Aimant mieux le bon Dieu, parce qu'elle le connaîtront davantage, elles deviendront en toutes choses les modèles de la paroisse. Par là même, non-seulement elles feront votre consolation, mais elles seront encore vos appuis et, au besoin, vos défenseurs, dans vos luttes contre l'esprit du siècle et contre les passions humaines, car ces bons Tertiaires qui professent une « soumission éprou-

vée » aux pasteurs de l'Eglise et qui revêtent dans le monde les livrées de la religion forment vraiment un corps d'élite ou si vous voulez, un état-major dans la petite armée que vous commandez. Il ne tient qu'à vous de doubler par là vos succès dans le bien. »



S. G. Mgr Bernard

LE 15 février, jour où le Canada honore la mémoire des Saints martyrs du Japon, si chers à la famille franciscaine, Mgr A.-X. Bernard, le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe recevait la consécration épiscopale, des mains de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, son métropolitain. Ce fut un beau jour, un grand jour qui marquera dans les fastes de l'Eglise canadienne. La présence de Son Exc. le Lieutenant-Gouverneur, de plus de vingt archevêques, évêques et prélats, de tous les Supérieurs des Ordres religieux et des Collèges du pays attestait le prestige qui déjà s'attache à la personne du nouvel évêque et l'influence exercée par son clergé dans le Canada et aux Etats-Unis.

Plusieurs fois, à la cathédrale, à la salle du Banquet, au séminaire, il fut donné aux assistants d'entendre la parole nette, ferme, élevée et distinguée de Mgr Bernard et tous, évêques et prêtres disaient en se retirant : « Nous avons entendu un Père de l'Eglise et un de ceux qui ont le plus brillé par leur doctrine et leur vertu. »

Le T. R. P. Colomban, Provincial, et son secrétaire, ainsi que le R. P. Frédéric, Commissaire de Terre-Sainte représentaient à cette solennité l'Ordre des Frères Mineurs. Il leur fut particulièrement doux d'entendre le nouvel évêque déclarer publiquement l'affection singulière qu'il portait aux moines, imitant en cela les anciens Pères dont il voulut citer une belle et touchante parole. Déjà les Tertiaires de la ville épiscopale avaient pu constater l'attachement de Mgr Bernard pour son Séraphique Père. A l'occasion du nouvel an, ils étaient allés en corps lui offrir leurs hommages et avaient reçu de Sa Grandeur avec des témoignages de spéciale affection la concession de précieuses faveurs.

L'humble *Revue* dépose aux pieds de Sa Grandeur, avec la plus respectueuse reconnaissance et la plus entière soumission, les vœux de toute la famille franciscaine et l'assurance de ses plus ferventes prières.



COM



italiens. Le
Chen-si.

A cette ép
en Chine. U
être en dan
rebute pas,
avoir revêtu
sion.

Un chrétie
Arrivés au v
char s'arrêta
brage des ar
étaient là, un
sidéra le voya
tête et une g
en lui une ph
tien qui avait
s'avance vers
chrétien ? » su
teur à aller cl
les portes qui
femmes et enf

(1) Probablem



Les Missions franciscaines



COMMENT ON DEVIENT ÉVÊQUE EN CHINE



ÉTAIT à Hong-kia-léou, près de Tsi-nan-fou capitale du Chan-Tong. Un dimanche soir, le Père Philippe Yuen, prêtre indigène mort en 1894 à l'âge de 68 ans après plus de 40 années de mission, discourant sur les anciennes persécutions de Chine, nous racontait le trait suivant.

Un jour, deux Frères Mineurs abordaient en Chine, le P. Louis Moccagata et le P. Gabriel (1) tous deux italiens. Le Père Louis se rendait au Chan-Tong, le P. Gabriel au Chen-si.

A cette époque, la Religion catholique était sévèrement interdite en Chine. Un Européen ne pouvait s'aventurer dans l'intérieur, sans être en danger d'être mis à mort, mais l'héroïsme catholique ne se rebute pas, même à ce prix ; aussi, les deux nouveaux venus, après avoir revêtu le costume chinois, se mirent-ils en route pour leur Mission.

Un chrétien fidèle conduisit adroitement le P. Louis à destination. Arrivés au village de Lin-tien, situé à 4 kilomètres de la capitale, le char s'arrêta devant une pagode où les voyageurs, à cause de l'ombrage des arbres, faisaient halte au temps des chaleurs. Comme ils étaient là, un chrétien du village, appelé Ki s'approcha du char et considéra le voyageur. Malgré l'énorme chapeau de paille qui couvrait sa tête et une grosse paire de lunettes qui cachait ses yeux, il reconnut en lui une physionomie européenne. « C'était plus facile pour ce chrétien qui avait déjà vu d'autres Pères voyageant ainsi secrètement. Il s'avance vers le conducteur et lui dit : « *Kiliseutanma?* n'es-tu pas chrétien ? » sur la réponse affirmative, il invita le Père et le conducteur à aller chez lui. Le char une fois entré dans la cour, on ferma les portes qui donnaient sur la rue, et bientôt les chrétiens, hommes, femmes et enfants, vinrent saluer le Missionnaire.

(1) Probablement, vers 1830 ou 1832.

Ces pauvres gens attendris jusqu'aux larmes ne savaient comment remercier dignement la Providence, qui leur accordait la présence d'un *Père spirituel* après tant d'années d'attente.

Plus tard, le Père Louis devint Evêque du Chan-Tong et puis du Chen-si. Il est mort en 1892 à l'âge de 83 ans, après une cinquantaine d'années de mission.

Le voyage du P. Gabriel fut plus accidenté. Il dut se livrer, à Macau, à un païen qui moyennant une forte somme promit de le conduire à destination. Le premier jour, tout alla bien ; le soir, le conducteur lui fit servir un repas convenable. Mais durant la nuit, tandis que le Père dormait tranquillement, le païen prit tout son argent et s'enfuit.

A son réveil, l'aubergiste se présenta : « M. l'Européen, il faut payer. »

Pas de réponse, le Père ne comprenait pas.

« Où allez-vous ? d'où venez-vous ? » Même silence, Et bientôt la foule est accourue.

L'aubergiste ne pouvant obtenir aucune réponse du voyageur alla le dénoncer au tribunal. Le mandarin envoya des satellites pour le prendre, et le Père de se résigner aux desseins de la Providence.

Les cupides satellites eurent vite fait de lui enlever tout ce qu'il avait, jusqu'au Bréviaire et aux Saintes-Huiles. On ne lui laissa que les habits dont il était revêtu et il fut ainsi conduit en prison, en attendant les ordres de Pékin.

Les poux, la gale et mille immondices font l'ornement de ces sortes d'établissements.

C'est ainsi que le P. Gabriel fit son entrée dans le « céleste empire. » L'apôtre savait que le Sauveur a vaincu le monde et les démons par la prière et la souffrance et l'action. Il ne peut agir, mais il peut prier et souffrir, il travaillera par ce double moyen à la conversion des infidèles.

Il profita de son séjour en prison pour étudier le chinois et, bien qu'il n'eût ni livres ni d'autres maîtres que ses confrères prisonniers, il apprit cette langue au point de la parler correctement. Il est vrai, le P. Gabriel passa deux ans en prison, car jamais ne vinrent les ordres de Pékin pour le condamner ou le relâcher.

Enfin, le jour de sa délivrance arriva, et voici comment : Un jour, la femme du géolier vint visiter les prisonniers. Elle observa cette

figure euro
répondit av
semblable à
donc commi
en Chine p
— Quoi,
délivrer.

— Le déli

— N'impo

adroitement

çonnés. » La

le Père était

Mais hélas

depuis deux a

arrière pour n

au Chen-si, c

quitté patrie,

m'appelle ; ap

Le voyage

tendre la mai

d'eau pour se

Enfin, il arr

chrétiens, sans

en la Providen

Un dimancl

porte, criant :

paternelle, don

Une femme

l'aumône, elle

européenne, lui

père spirituel ?

Le prêtre fris

suis prêtre. Va-

peut-être cette f

« Oui, je suis pr

Aussitôt, cette

à entrer.

Dans cette fa

figure européenne et lui adressa quelques paroles. Le prisonnier lui répondit avec tant d'égards et de bonté qu'elle fut toute saisie, et semblable à la femme de Pilate elle dit à son mari : « Quel crime a donc commis ce prisonnier ? — Aucun, mais c'est un étranger venu en Chine pour prêcher une Religion proscrite par nos Empereurs.

— Quoi, est-il possible de maltraiter ainsi un innocent, il faut le délivrer.

— Le délivrer, y penses-tu ? Et le danger que nous courrions !

— N'importe, il faut le délivrer. Pendant la nuit, nous pouvons adroitement favoriser son évacion, sans que nous puissions être soupçonnés. » La chose fut exécutée à la lettre : à la faveur des ténèbres, le Père était mis en liberté.

Mais hélas ! sans argent, sans d'autres habits que ceux qu'il portait depuis deux ans, ignorant le chemin du Chen-si. Va-t-il retourner en arrière pour regagner la mer ? . . . Non, dit-il, l'obéissance m'envoie au Chen-si, c'est pour cela que je suis en route, pour cela que j'ai quitté patrie, parents, amis ; allons au Chen-si, où l'obéissance m'appelle ; après ce que j'ai souffert, que dois-je redouter ?

Le voyage fut pénible. Quand le voyageur avait faim, il devait tendre la main pour demander quelque chose à manger, un peu d'eau pour se désaltérer.

Enfin, il arriva dans la province du Chen-si. Mais où chercher des chrétiens, sans que les païens s'en aperçoivent ! Il se confie toujours en la Providence, et prie Marie et saint Joseph de lui venir en aide.

Un dimanche vers midi, le P. Gabriel était sur le seuil d'une porte, criant : « *ta gniang ni ki wo i-tien hen-liangpa?* Grande tante paternelle, donnez-moi un peu de nourriture, s'il vous plaît ? »

Une femme s'avance vers le pauvre mendiant ; en lui donnant l'aumône, elle le regarde fixement et croyant reconnaître une figure européenne, lui dit : « *ni pou cheu Chen-fou-ma?* N'êtes-vous pas père spirituel ? »

Le prêtre frissonne. Comment, se dit-il, peut-elle supposer que je suis prêtre. Va-t-on me dénoncer de nouveau au tribunal ? Qui sait ? peut-être cette femme est chrétienne, et le Missionnaire de répondre : « Oui, je suis prêtre. »

Aussitôt, cette femme va annoncer la nouvelle, et le père est invité à entrer.

Dans cette famille chrétienne se trouvait un vénérable vieillard,

ne pouvant plus marcher qu'appuyé sur deux bâtons ; depuis six mois, même, il ne sortait que rarement de son lit de souffrances. « Monseigneur, (1) lui dit la chrétienne, car ce vieillard était évêque, un père vient d'arriver. »

« Qu'est-ce que tu racontes, réplique le prélat, tu rêves ? — Non, Monseigneur, c'est la vérité. »

L'Evêque, clopin-clopant, se dirige vers la porte et il voit à ses genoux le pauvre qui le salue en italien.

Une émotion indescriptible facile à comprendre saisit l'Evêque, le nouveau Missionnaire et toute l'assistance.

Chacun le presse de questions ; puis, on lui donne de nouveaux habits et on l'invite à manger.

Le reste de la journée se passa en actions de grâces à Dieu qui avait conduit l'apôtre sain et sauf, malgré tant de dangers.

Le lendemain, l'Evêque dit au Père : « Je vois enfin que Dieu daigne écouter mes faibles prières. Je craignais toujours de mourir, sans avoir un successeur. Vous êtes venu, que Dieu soit béni ! Je mourrai content, ce faible troupeau ne sera pas abandonné. Mais il faut que vous acceptiez la consécration épiscopale ; j'ai les facultés du Saint-Siège pour consacrer qui je veux. Vous ne pouvez refuser sous aucun prétexte, je décide donc de vous consacrer au premier jour, car j'ignore l'heure de ma mort qui ne peut tarder à venir.

Le Père dut accepter, l'Evêque consécrateur infirme célébra la sainte Messe assis et accomplit les cérémonies de la consécration.

Quelque temps après, ce vénérable vieillard s'endormait paisiblement dans le Seigneur.

Le nouveau vicaire apostolique s'appliqua ardemment, pendant de longues années, à éclairer ceux qui sont assis à l'ombre de la mort.

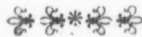
Après ce récit le P. Philippe ajoutait : « C'étaient là des hommes, de très-grands hommes. »

Oui, vraiment c'étaient de vrais grands hommes, ils sont nos modèles, puissions-nous marcher sur leurs traces !

FR. EUGÈNE PANDELLÉ, O. F. M. (2)

(1) Nous pensons que cet Evêque était Mgr Alphonse Donato.

(2) *Echo de la Mission du Chan-tong oriental.*

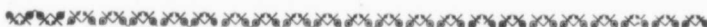


Depuis lors
nées pour l
d'entre eux
gravement n
rance, n'étai
encore espér
Le temps
Sieur Léger,
se dirigea, le
cabane. Per
Ayant abattu
lorsqu'il crut
sieurs fois ou
de découvrir
attention. Ve
de venir m'ai
tais en march
temps si je
fait deux cen
leur rencontr
reuse nouvel
les objets, je
amenait. Je pr
sieurs questio
de notre cabi



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL



Joyeuse alerte — Cruelle déception — Encore la mort



On se rappelle sans doute que dans les premiers jours de janvier, MM. Vaillant et Foucault avaient découvert deux canots et une cabane de sauvages. Cette découverte avait été pour tous un présage heureux et un gage certain de délivrance. Mais, hélas ! le froid, les maladies, les privations, la neige, ne leur avaient point permis d'y retourner.

Depuis lors, trois mois s'étaient écoulés, mais longs comme des années pour les malheureux naufragés. Pendant ce temps plusieurs d'entre eux étaient passés à un monde meilleur, d'autres étaient si gravement malades que cette rencontre, loin d'être pour eux une espérance, n'était plus qu'un regret. Quelques-uns seulement pouvaient encore espérer de tirer un jour profit de la découverte.

Le temps étant devenu plus calme, l'hiver tirant vers sa fin, le Sieur Léger, un de ceux que la maladie n'avait pas encore terrassés, se dirigea, le 1^{er} avril, vers le lieu où avaient été vus les canots et la cabane. Pendant ce temps notre Récollet alla chercher du bois. Ayant abattu un arbre après bien des efforts, il se reposait un peu lorsqu'il crut entendre un coup de fusil, « comme nous avons plusieurs fois ouï le même bruit, et qu'il ne nous avait pas été possible de découvrir ni d'où il partait ni ce que c'était, je n'y fis pas grande attention. Vers dix heures, je revins à la cabane pour prier M. Furst de venir m'aider à apporter ce que j'avais coupé de bois ; je lui contais en marchant ce que j'avais cru entendre et je regardais en même temps si je ne verrais pas revenir M. Léger. Nous avions à peine fait deux cents pas, que j'aperçus plusieurs personnes. Je courus à leur rencontre et M. Furst se dépêcha d'aller apprendre cette heureuse nouvelle à nos malades. Lorsque je fus à portée de distinguer les objets, je vis un Sauvage avec une femme que M. Léger nous amenait. Je parlai à cet homme, il me répondit et me fit ensuite plusieurs questions auxquelles je satisfis comme je le devais. A la vue de notre cabane, il parut surpris et touché de l'extrémité dans

laquelle nous étions réduits ; il nous promit que le lendemain il reviendrait, qu'il irait à la chasse et qu'il nous apporterait le gibier qu'il aurait tué. » (1)

Les naufragés de « la Renommée » n'avaient jamais vu leur salut de si près ; ils y touchaient enfin ; demain on se partagera une nourriture fortifiante, puis on pensera à quitter l'île inhospitalière. « Nous passâmes la nuit dans cette attente et nous rendions à chaque instant grâces au ciel du secours qu'il venait de nous envoyer. »

Vain espoir ! Le jour parut, la matinée se passa, le sauvage ne revint pas. Plusieurs espérèrent encore le voir arriver dans l'après-midi ; mais notre Récollet soupçonnant les intentions du Sauvage déclara « qu'il était de la prudence d'aller jusqu'à sa cabane, de lui demander pourquoi il n'était pas revenu comme il nous l'avait promis, et s'il hésitait dans sa réponse de le forcer à nous découvrir l'endroit où était la chaloupe avec laquelle il avait traversé. Nous partîmes, mais jugez de notre consternation : à notre arrivée nous ne trouvâmes plus ni le sauvage ni son canot, il l'avait emporté pendant la nuit et s'était retiré dans un endroit qu'il nous fut impossible de découvrir. »

Le Père Crespel nous dira plus loin pourquoi le sauvage ne tint pas sa parole ; disons de suite que ce ne fut point par manque d'humanité. La situation de nos malheureux n'en était pas moins voisine du désespoir. Cependant la Providence leur laissait encore pour les soutenir une faible planche de salut. Le sauvage en fuyant avait emporté son canot, mais il en restait un autre. Sans nul doute son propriétaire ne tarderait pas à venir le chercher. Cette pensée inspira au Récollet et à M. Léger le parti d'emporter le canot auprès de leur cabane. Là ils l'attachèrent à un arbre, de façon qu'on ne put l'enlever sans attirer leur attention. Ils attendirent plusieurs jours, mais hélas ! personne ne se montra, excepté une terrible visiteuse, la mort, qui fit trois victimes.

« Le sept au soir, M. Le Vasseur fut surpris d'une faiblesse dont il ne revint pas et les deux autres voyant que le secours même du sauvage que nous attendions leur serait inutile, puisqu'ils étaient hors d'état de marcher, se mirent de nouveau en état de paraître devant Dieu.

(1) Lettre VII.

« Le sie
un mois e
la toujou
que nous
lui parut j
en un mot
risent le pa

« Le sie
plutôt ils
même pat
ce que ces
mort ? Ils
consoler, c
confiance n
Seigneur !
naissance !
leurs cœurs

« Le der
pour empê
que ses pri
qu'il souhai
propre à ce
loin de le
pour cela le

Alors il m
nière du mor
vers le soir, é
Sieur de Sem
ensuite Mous
il jouit d'un

Le Père C
hommes les a
victimes par
tant plus for
dant leur pert
restaient. Si

(1) Lettre VII

« Le sieur Vaillant, fils, mourut le dix, après avoir souffert pendant un mois entier tout ce qu'il est possible d'imaginer ; sa patience égala toujours ses douleurs ; il était âgé de seize ans ; ce M. Vaillant que nous avons perdu le onze mars était son père ; sa jeunesse ne lui parut jamais un titre pour se plaindre d'être sitôt enlevé à la vie ; en un mot il expira avec cette résignation et ce courage qui caractérisent le parfait chrétien.

« Le sieur de Senneville imita les vertus de M. Vaillant, fils, ou plutôt ils se servirent de modèles l'un à l'autre ; mêmes douleurs, même patience, même résignation. Que ne puis-je bien rendre tout ce que ces deux jeunes hommes me dirent quelques jours avant leur mort ? Ils me faisaient rougir de n'avoir pas autant de courage à les consoler, qu'ils en avaient à souffrir. Avec quel respect et quelle confiance ne parlaient-ils pas de la Religion et de la miséricorde du Seigneur ! Dans quels termes ne m'exprimaient-ils pas leur reconnaissance ! C'étaient bien les deux plus belles âmes et les deux meilleurs cœurs que j'aie connus de ma vie.

« Le dernier m'avait plusieurs fois prié de lui couper les jambes, pour empêcher que la gangrène ne gagnât plus haut ; vous jugez bien que ses prières furent inutiles ; je refusai constamment de faire ce qu'il souhaitait et je lui représentai que je n'avais point d'instrument propre à cette opération et que quand même je voudrais la risquer, loin de le soulager, elle ne ferait qu'augmenter ses douleurs, sans pour cela le garantir de la mort.

Alors il mit ordre à ses affaires, il écrivit à ses parents de la manière du monde la plus touchante et rendit son esprit à Dieu le treize vers le soir, âgé d'environ vingt ans. Il était Canadien et fils du Sieur de Senneville, qui fut autrefois page chez Madame la Dauphine, ensuite Mousquetaire et aujourd'hui lieutenant du roi à Montréal où il jouit d'un bien considérable. » (1)

Le Père Crespel fait remarquer ensuite que la mort de ces trois hommes les affligea beaucoup, tant il est vrai que l'adversité unit ses victimes par des liens de sympathie et de mutuel dévouement d'autant plus forts qu'elle se fait plus pressante et plus cruelle. Cependant leur perte étaient un bien et pour les disparus et pour ceux qui restaient. Si le sauvagement attendu avec tant d'impatience était arrivé

(1) Lettre VII.

avant leur mort, sa présence n'aurait fait qu'augmenter leurs souffrances au lieu de les diminuer. Ils se seraient vus en face de la délivrance sans pouvoir en profiter et leurs derniers moments eussent été torturés par des regrets encore plus cuisants. Les survivants surtout se seraient trouvés en proie à une alternative cruelle : ou laisser les mourants dans la cabane, seuls et sans secours, ou perdre l'occasion tant désirée de partir de ce lieu funeste pour sauver leur propre vie. Aussi le P. Crespel se crut-il obligé, dans cette circonstance de remercier le ciel de lui avoir épargné cette terrible occurrence.

(A suivre)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



AU CLOITRE FRANCISCAIN

I



Le supérieur du collège ecclésiastique de N., est assis devant sa table de travail, entouré d'un rempart de gros registres. Il écrit fiévreusement. Il s'agit d'un compte-rendu important et détaillé pour le conseil supérieur de l'instruction publique.

Tout à coup on frappe à la porte : « Quel dérangement importun ! gémit-il. . . Entrez ! »

Comme par enchantement, sa mauvaise humeur disparut et fit place à l'expression de la plus agréable surprise quand la porte s'ouvrit ; il se hâta de déposer sa plume et de fermer son registre : « Quelle agréable visite, et d'autant plus agréable que je n'ai pas souvent pareil honneur ! Mon Révérend Père, prenez donc cette chaise ! »

« M. le Supérieur, répondit le visiteur qui n'était autre que le Gardien du monastère franciscain de la ville, vous êtes plein de bonté et de prévenance comme toujours. Laissez, je vous en prie, votre

registre o
vous aura
doute, d'u
« Bernar
viendrais-j
de condui
qui aient j
bon nomb
Toutefois
Révérend l
« C'est c
les meilleu
signé de vo
également c
enfin les me
élogieux au
Supérieur,
sur ce jeune
Supérieur ? »
« Mon Ré
jeune homm
François ? D
autre Louis
Bernard. A
séculier, il a
paroisse de r
religieux, c'es
sir. Vous au
pour les mis
carême ; il tie
les cœurs. O
la philosophie
un lecteur, con
soyez-en certa
services. Com
délicatesse de
douce et facile
Grâce à ces

registre ouvert ; gardez votre plume à la main ! En cinq minutes je vous aurai exposé le motif de ma visite. Vous vous souvenez, sans doute, d'un de vos élèves d'autrefois du nom de Bernard H... ? »

« Bernard H... ? répondit le Supérieur ; comment ne m'en souviendrais-je pas ? C'était un élève modèle, digne de toute confiance, de conduite irréprochable, plein de talent, un des meilleurs élèves qui aient jamais passé par notre Collège. J'en ai connu et oublié un bon nombre, mais Bernard H... , je m'en souviendrai toute ma vie. Toutefois serait-ce une indiscretion que de vous demander, mon Révérend Père, ce qui vous intéresse à ce jeune homme ? »

« C'est que ce jeune homme est venu me trouver, il m'a présenté les meilleurs certificats, entre autres un certificat de fin d'études, signé de votre nom, M. le Supérieur, puis un autre encore, signé également de votre nom, pour lui obtenir une bourse au séminaire, enfin les meilleures notes de la faculté de théologie ; le tout parfait, élogieux au possible ; mais je me suis dit que mon ami, M. le Supérieur, devait encore conserver quelques souvenirs personnels sur ce jeune étudiant, et voilà la raison de ma visite. Donc, M. le Supérieur ? »

« Mon Révérend Père, ce *donc* veut dire probablement que le jeune homme s'est présenté pour être admis dans l'Ordre de saint François ? Dans ce cas, ouvrez-lui la porte toute grande ! C'est un autre Louis de Gonzague, un saint Antoine le lis à la main que ce Bernard. A dire vrai, hum !... j'aimerais bien le voir dans le clergé séculier, il a tout ce qu'il faut pour faire un excellent curé d'une paroisse de 10,000 âmes. Mais, tant qu'à le voir entrer dans un Ordre religieux, c'est dans le vôtre que je le vois entrer avec le plus de plaisir. Vous aurez en lui un prédicateur pour vos plus fameuses fêtes, pour les missions, pour les carêmes, oui, pour de vraies stations de carême ; il tiendra les auditeurs suspendus à ses lèvres et enflammera les cœurs. Ou bien, qui sait ? Quand il aura approfondi davantage la philosophie et la théologie, ça vous fera un excellent professeur, un lecteur, comme vous dites, pour vos jeunes étudiants. En tout cas, soyez-en certain, dans n'importe quel poste, il vous rendra de réels services. Comme preuve, je vous signalerai chez lui une exquise délicatesse de sentiment, un goût inné pour le beau, une parole douce et facile.

Grâce à ces qualités il s'est fait remarquer, dès ses premières années

rs souf-
ce de la
eussent
nts sur-
u laisser
: l'occa-
r propre
ance de
e.

M.



est assis
rempart
Il s'agit
pour le

il déran-

humeur
la plus
oser sa
l'autant
évérénd

le Gar-
e bonté
, votre

de collège, par son culte pour les Muses et par ses productions poétiques personnelles. Y avait-il une fête au collège, il composait des chants pour la circonstance ; les élèves s'en allaient-ils en promenade dans la forêt, on le faisait monter sur un tronc d'arbre ou sur un rocher, et c'était chaque fois pour nous un plaisir et une surprise de l'entendre lire, du haut de sa tribune improvisée, quelque travail poétique qu'il tirait modestement de sa poche. Je lui disais parfois : La fable du vieil Orphée se renouvelle ; les arbres mêmes prêtent l'oreille à vos vers. Quand il fut sur le point de finir ses études, je lui confiai le discours d'adieu. Toutes les sommités ecclésiastiques et laïques qui assistèrent à la fête, m'assurèrent dans la suite que jamais ils n'avaient entendu un discours si touchant et si pénétré de la plus délicate poésie. A ce que j'ai entendu dire, il ne refuse pas, depuis sa sortie du collège, d'égayer les réunions des étudiants de l'Université par ses chants et ses discours. Même à plusieurs reprises, malgré lui cependant, quelques-uns de ses chants furent livrés à l'impression par ses amis et firent l'admiration des gens de lettres. Mais, mon Révérend Père, en vous le représentant ainsi comme un étudiant d'humeur gaie et enjouée, je ne voudrais, pour rien au monde, lui nuire à vos yeux ! »

« Au contraire, M. le Supérieur, reprit le Père Gardien, saint François aime les âmes contentes et joyeuses. Par le portrait que vous venez de m'en tracer, je vois que j'ai à faire à un jeune homme d'un caractère bon et franc, doué de jugement et capable de travail. Le détail qui m'intéresse particulièrement, je vous l'avoue, c'est qu'il est poète et compose même très bien : à l'occasion je saurai en profiter. Acceptez mes remerciements, M. le Supérieur, et excusez le dérangement que je vous ai causé. »

« Mon Révérend Père, je vous en prie, revenez bientôt et dérangez-moi alors par une visite bien plus longue, car un pareil dérangement m'est un véritable repos. Au revoir, et que Dieu vous garde ! »

« Loué soit Jésus-Christ ! » dit le Père Gardien.

« Toujours ! » répondit M. le Supérieur, en fermant la porte sur lui.

M.-A.

(A suivre.)



E

J



durant le tra

Mais Ma

Elle quitte

disciple aim

Un bruit

qui s'avance

qui mène au

Mais dan

bourreaux tra

main et son

sur son front

épuisé par le

gué et chanc

Oh ! quel g

dre des mères

Jésus a lev

pauvre mère.



Elévations sur le Chemin de la Croix

IV^e STATION

JÉSUS RENCONTRE SA MÈRE AFFLIGÉE



TOUTE la nuit, Marie a veillé dans la prière et l'angoisse, en union avec son divin Fils : lui au Jardin, elle à Jérusalem.

Dans la matinée, Jean, le disciple bien-aimé, vient l'informer de tout ce qui s'est passé : Jésus est pris, il est condamné, il doit mourir sur la croix, les bourreaux sont en marche pour le conduire au Golgotha.

Et Jean repart, afin d'être près de Jésus durant le trajet, lui qui l'avait abandonné la veille.

Mais Marie aussi veut le revoir, l'accompagner, partager son sort. Elle quitte donc sa retraite avec les pieuses femmes, à la suite du disciple aimé.

Un bruit confus, des clameurs barbares, le tumulte d'un cortège qui s'avance attirent leurs pas ; et tout à coup les voilà dans la rue qui mène au Calvaire ; Marie est en face de Jésus !

Mais dans quel état elle le trouve ! C'est un criminel que des bourreaux traînent au supplice ; le sang de la flagellation a rougi ses mains et son vêtement et, sous les épines de la couronne, a ruisselé sur son front et sur son visage ; courbé sous le fardeau de sa croix, épuisé par les tortures de la nuit, le condamné avance d'un pas fatigué et chancelant.

Oh ! quel glaive de douleur s'enfonce dans le cœur de la plus tendre des mères, quand elle voit son Fils réduit à un pareil état ! . . .

Jésus a levé les yeux et il a rencontré ceux pleins de larmes de sa pauvre mère. Ils ne prononcent pas un mot, mais ils lisent dans le

cœur l'un de l'autre et peuvent voir l'amertume qui les remplit.

Vois-tu, pécheur, comme tu fais souffrir la plus douce et la plus aimable des femmes ? Le sang de Jésus ne suffit pas pour expier tes crimes, il faut encore les larmes et les douleurs de Marie !

Mais vous, ô Jésus, qui voyez la douleur de votre mère et qui en sondez la profondeur sans bornes, arrêtez-vous donc là sur le chemin et n'augmentez pas ses peines en allant plus loin ! N'avez-vous pas assez souffert ? D'un coup de votre puissance dissipez les ennemis qui vous environnent et avec votre mère et vos disciples allez jouir de votre triomphe !

Est-ce bien là, chrétiens, ce que Marie va demander à Jésus, en se jetant à ses pieds, et en le suppliant avec larmes ? Ne le croyez pas. Jésus lui répondrait : « Femme, ne savez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père ? » Marie connaît trop bien les desseins de son Fils ; il lui a si souvent parlé des volontés de son Père, de sa mission rédemptrice, des exigences de la justice divine. Elle sait que pour sauver les hommes, il lui faut monter au Calvaire et mourir sur la croix. Le cœur transpercé, broyé, elle ira avec lui et elle voudrait mourir comme lui. Oh ! non, ce n'est pas elle qui l'empêchera de s'immoler pour notre salut et pour notre amour : à l'heure suprême, nous disent les Saints Pères, si les bourreaux avaient manqué Marie les aurait suppléés et de ses mains elle aurait sacrifié l'agneau divin dont le sang devait sauver le monde et réparer adéquatement les offenses faites à Dieu par le péché.

Pauvre pécheur, qui gémisses dans les liens de ton iniquité, éloigné de ton Dieu, vois donc comme tu es aimé : Dieu le Père pour ton salut livre à la mort son Fils unique ; le Fils de Dieu se livre lui-même et voue à la souffrance sa mère bien-aimée ; et Marie la mère de Dieu sacrifie Jésus, son fils infiniment aimable et si tendrement aimé, et tout cela pour te convertir, expier tes péchés et te rouvrir le ciel ! Comment donc pourrais-tu résister à tant d'amour ?

Et toi, âme pieuse qui entends les appels de Jésus vers une vie plus parfaite, oublies-tu ce qu'il a fait lui-même pour te conquérir ? Il t'a aimée plus que sa mère, et pour monter jusqu'au Calvaire, afin de te saisir, il n'a pas hésité à plonger le glaive des douleurs dans le cœur de Marie. Et maintenant qu'il s'agit pour toi de laisser le monde, d'abandonner des êtres aimés pour lui appartenir plus entièrement, tu hésites et tu recules ! Lui veut avoir ton cœur et ta vie. Il en est



MARTIN FEUERST

JÉSUS

IV^e STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX

BENZIGER & Co. EINSIEDELN

JÉSUS RENCONTRE SA MÈRE AFFLIGÉE

remplit.
la plus
pier tes

qui en
chemin
ous pas
ennemis
ez jouir

ésus, en
e croyez
aut que
les des-
n Père,
e. Elle
vaire et
: lui et
ui l'em-
our : à
avaient
sacriifié
er adé-

éloigné
our ton
vre lui-
la mère
rement
uvrir le

une vie
quérir ?
re, afin
dans le
monde,
rement,
en est

le maître
des pare
leurs lar
bout dan

Ame i
que tu er

N'est-il
s'attacher
fait pour
le faire p

Parent:

veulent s
religieuse.

rer, c'est

notre sal

leur mère,

de pleure

sez-vous p

unissez v

le salut.

O Jésu

sainte des

trionphez

et entraî

l'amour !

le maître et d'ailleurs il les a bien gagnés? Et parce que des amis, des parents qui ne connaissent pas les choses de Dieu, t'opposent leurs larmes, tu resteras en chemin et n'oseras pas aller jusqu'au bout dans la voie du sacrifice et de l'amour!

Ame insensée, que tu comprends peu les ardeurs de l'amour et que tu en es peu enflammée!

N'est-il pas écrit: L'homme laissera là son père et sa mère et il s'attachera à son épouse? et réciproquement. Voilà ce que Jésus a fait pour toi et toi, appelée à devenir son épouse, tu ne voudrais pas le faire pour lui!

Parents chrétiens, pourquoi pleurer sur ceux de vos enfants qui veulent se donner au Seigneur, soit dans le monde, soit dans la vie religieuse, par la pratique d'une vie plus parfaite. S'il vous faut pleurer, c'est pour leur salut, comme Jésus faisait pleurer sa Mère pour notre salut à tous. Hélas! n'y en a-t-il pas assez qui font pleurer leur mère, mais pour leur perte, et leur perte éternelle. Là c'est le cas de pleurer et de gémir, mais quand c'est Dieu qui les inspire, réjouissez-vous plutôt, versez des larmes de joie, et s'il en coûte à la nature, unissez votre sacrifice au leur, pour leur obtenir la persévérance et le salut.

O Jésus, ô Marie, unis ensemble dans la plus grande et la plus sainte des douleurs, dans le plus ardent et le plus pur des amours, triomphez des résistances que nous ne cessons d'opposer à la grâce et entraînez-nous à votre suite dans les voies du sacrifice et de l'amour!

C. M., O. F. M.





Chronique Antonienne

EXERCICE DES 13 MARDIS PRÉPARATOIRES

A LA FÊTE DE SAINT ANTOINE

Nos lecteurs n'ignorent pas que les 13 mardis peuvent se faire à n'importe quelle époque de l'année. Toutefois un grand nombre de fidèles ont l'habitude de les faire comme préparation à la fête du grand Thaumaturge (13 juin).

Nous les avertissons qu'ils devront, dans ce cas, les commencer *le mardi, 20 mars prochain*. — Ceux qui demeurent à la campagne, ou qui ne peuvent pas facilement se rendre à l'église sur semaine et qui désirent cependant gagner les indulgences attachées à ces exercices, pourront les faire les 13 dimanches qui précèdent la fête de saint Antoine et les commencer, par conséquent, *le dimanche 18 mars prochain* (voir le n° de février 1906, p. 51, 1^{re} question).

Conditions pour gagner l'indulgence plénière attachée à chacun de ces mardis ou dimanches :

1° Faire les exercices 13 mardis ou dimanches *consécutifs* ; si l'on en manque un, il faut tout recommencer ;

2° Vraiment pénitent, se confesser, communier et vaquer à quelque pieux exercice (au choix d'un chacun) à la gloire de Dieu et en l'honneur de saint Antoine, comme, par exemple, dire le chapelet, assister à la sainte Messe ou à la bénédiction du T. S. Sacrement, etc.

DIEU VENGE SES SAINTS OUTRAGÉS

ORENSE est une petite ville de 14,000 habitants, chef-lieu de la province (d'Espagne) qui porte son nom. Trois choses, selon un vieux dicton, se rencontrent à Orense, qu'on ne saurait trouver réunies nulle part ailleurs en Espagne : *Le pont, le Saint-Christ et les sources d'eau bouillante*.

Le beau pont qui franchit, au nord de la ville, le Minho, est très remarquable. Il compte sept arches, dont celle du milieu a 44

mètres (à 115 pieds)

Le Saint très belle et à Orense en

Las Bur ses, à l'oues 66° à 68°). goût elle a en vertu au

Mais le g un miracle t tel que nous l'avons vu et

La fête de immémorial, comme fête dans toute la d'une dévotion Saint-Antoine sources d'eau reproche. Ju jour de fête.

blasphème à toine qui me Et elle va lavi l'eau, elle est peut laver son gagne de plus fait et ne voit

tout le bras, c devait avoir lié saint Antoine. sorte qu'on at portée la statu sa sainteté.

Nous avons reste encore, re

mètres (à peu près 140 pieds) d'ouverture et 38 mètres (à peu près 115 pieds) de hauteur. On le fait remonter aux Romains.

Le Saint-Christ est dans la cathédrale, dans une chapelle spéciale, très belle et très ornée. Ce crucifix est en bois sculpté ; il fut apporté à Orense en 1333 et est en grande vénération dans tout le pays. . .

Las Burgas mérite aussi une visite : ce sont trois sources curieuses, à l'ouest et au bas de la ville. Elles sont thermales (à eau chaude : 66° à 68°). L'eau est parfaitement limpide, n'a aucune odeur et au goût elle a la même saveur que l'eau ordinaire. On la dit semblable en vertu aux eaux de Carlsbad. Elle sert aux usages domestiques.

Mais le grand intérêt que ces sources ont pour nous se rattache à un miracle très étrange opéré par saint Antoine. En voici le récit tel que nous l'avions recueilli de la bouche de nos Pères et que nous l'avons vu ensuite confirmé par le témoignage de nos propres yeux.

La fête de Saint-Antoine en Galice est célébrée depuis un temps immémorial, non seulement avec une grande solennité, mais aussi comme fête chômée quoique non obligatoire. On peut dire que dans toute la Galice il en est ainsi et que le peuple y est animé d'une dévotion extraordinaire envers le Saint à miracles. Un jour de Saint-Antoine, le 13 juin, une femme voulut laver du linge aux sources d'eau chaude. Les voisines qui la virent lui en firent le reproche. Jusque-là, elle était en son droit de travailler, même en ce jour de fête. Mais la malheureuse répondit à ses compagnes par un blasphème à l'adresse du Saint, en disant : « Ce n'est pas saint Antoine qui me fait vivre ; et d'ailleurs je ne sais pas s'il est saint ! » Et elle va laver son linge. Or, à l'instant même où sa main touche l'eau, elle est prise d'une inflammation subite, si violente qu'elle ne peut laver son linge. La main est comme brûlée et l'inflammation gagne de plus en plus ; un médecin appelé en toute hâte constate le fait et ne voit d'autre remède, pour empêcher le venin de s'étendre à tout le bras, que de lui faire l'opération. Le soir du même jour devait avoir lieu la procession dans toute la ville en l'honneur de saint Antoine. Le bruit du miracle s'était déjà répandu partout, de sorte qu'on attachait la main coupée au brancard sur lequel était portée la statue du Saint, comme un trophée de sa puissance et de sa sainteté.

Nous avons vu, de nos propres yeux, cette main desséchée. Elle reste encore, relique d'un nouveau genre, dans une cassette vitrée,

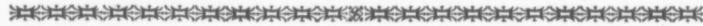
en ébène, près de l'autel et de la statue de saint Antoine, dans la chapelle contiguë à l'ancien couvent de Saint-François, dans laquelle se réunissent les Tertiaires... Au-dessous, sur une vieille tablette, on a peint le récit du miracle, tel que nous venons de le raconter et tel qu'il est en effet extrait des vieilles chroniques.

Saint Antoine est bien toujours le grand Thaumaturge. Puisse-t-il, s'il plaît à Dieu, arrêter la main des persécuteurs de l'Eglise dans leur projet infernal contre l'Epouse du Christ.

(*Le Souvenir*, janv. 1906).



Bibliographie



THE WRITINGS OF SAINT FRANCIS OF ASSISI *newly translated into english with an introduction and notes by* FATHER PASCAL ROBINSON, O. F. M. Philadelphia. The Dolphin Press 1905. in-15 de xxxii-208 pages.

Décidément l'étude des œuvres de saint François est à l'ordre du jour. Voilà deux ans à peine que le savant Père Lemmens, annaliste de l'Ordre Franciscain, a publié son édition critique des *Opuscula S. Patris Francisci Assisiensis*, Quaracchi 1904, in-16, de xvi-209 pages. Elle fut accueillie avec sympathie et reconnaissance par les critiques franciscanisants. (1) En même temps le Dr Bœhmer de Bonn faisait paraître en double édition (Leipzig-Tubingue 1904) les résultats de sa pénétrante enquête sur les écrits du Séraphique Patriarche, tandis que Miss Macdonell rassemblait les paroles du Poverello éparées dans l'écrin des biographies primitives (*the Words of St Francis*, Londres chez Dent, 1904.)

L'an passé le P. Ubald d'Alençon nous donna une nouvelle édition française que j'ai appréciée dans cette *Revue*, (août 1905, p. 329-331). D'Italie on annonce la traduction que fournira le sympathique directeur de la Voce di Antonio, le R. P. Nic. Dal-Gal, O. F. M.

En attendant, voici comme étrennes de la nouvelle année un petit volume en brillante toilette qui nous vient des Etats-Unis. C'est une tra-

(1) Cfr *Carmichael*: the Writings of St Francis, article publié dans le *Month* t. 103, 1903, p. 656-654. R. P. Van Ortrov.: Anal. Boll. t. 24, 1905 p. 411-414.

duction anglaise
fait, ces de
1903 parut
S. Francis,
(nov. 1905, p.
cts and its l

Ce nouve
de l'édition
cule. L'éru
exalter et d
quelques re
des recomm
mise en dou
p. 413) ne
pièce. Le no
vilement sur
tre *ad popul*
tandis qu'il
qui présente
pos de la lett
Cozza-Luzi p
que le mss d
la bénédiction
également étr
sont notabler
P. Paschal n'e
avec raison la
tier (p 181-1
nieuses expos
franciscaines,
Gotha, t. 23,
quelques obse
charmant vol
placé parmi le
que du Soleil
teux. En som
très bien mené

(1) Cfr *Revue*
(2) Voir l'inté
St Francis » dans

duction anglaise des Opuscules de saint François. Le traducteur s'est fait, ces dernières années un nom dans le monde franciscanisant. En 1903 parut la première édition de sa brochure polémique sur *The Real S. Francis*; (— 2e éd. London 1904); et l'an passé j'ai annoncé ici même (nov. 1905. p. 450-451) ses deux conférences sur *The teaching of St Francis and its latest interpreters*. (Paterson. 1905.)

Ce nouveau volume est très bien troussé; c'est une élégante traduction de l'édition de Lemmens. Une courte introduction précède chaque opuscule. L'érudition est abondante et saine. Pour n'avoir pas l'air de tout exalter et de verser dans un snobisme hors de saison, je me permettrai quelques remarques. Le R. P. Pascal affirme (p. 88) que l'authenticité des recommandations de *religiosa habitatio in eremo* n'a jamais été mise en doute; et pourtant le R. P. Van Ortroy, S. J. (Anal. Boll. l. c. p. 413) ne cherche pas à voiler le peu de confiance que lui inspire cette pièce. Le nouveau traducteur n'est pas assez personnel mais marche servilement sur les pas du P. Lemmens; ainsi il admet sans hésitation la lettre *ad populum rectorum* dont la provenance est à tout le moins suspecte tandis qu'il rejette la fameuse lettre de saint François à saint Antoine, qui présente pourtant de plus solides garanties d'authenticité. (1) A propos de la lettre au Fr. Léon, il néglige de signaler l'intéressant travail de Cozza-Luzi paru dans la *Palestra del Clero*, 1898; le R. Père nous assure que le mss de Spolète est l'autographe de saint François. (2) Plus loin, la bénédiction de saint François au Frère Léon conservée à Assise, doit également être un autographe du Séraphique Père. Or les deux écritures sont notablement différentes. Il y a là une difficulté sérieuse que le P. Paschal n'effleure même pas. Dans l'appendice, le Père Pascal rejette avec raison la *Regula Antiqua* du Tiers-Ordre, découverte par M. Sabatier (p. 181-183); il aurait pu signaler sur cette question les idées ingénieuses exposées avec une véritable séduction par un vétéran des études franciscaines, M. Karl Muller dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* de Gotha, t. 23, p. 496-524: *Zur Geschichte des Bussbrüderordens*. — Ces quelques observations ne diminuent en rien la valeur scientifique de ce charmant volume. Je suis heureux aussi de féliciter le R. Père d'avoir placé parmi les œuvres authentiques de saint François le célèbre Cantique du Soleil que le P. Ubald reléguait encore au nombre des écrits douteux. En somme, ce nouveau travail du P. Pascal est très intéressant, très bien mené et plus approfondi que ses articles parus dans le *Dolphin*.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

(1) Cfr *Revue du Tiers-Ordre*, août 1905 p. 330-331.

(2) Voir l'intéressant article de M. Montg. Carmichael: «A fourth autograph of St Francis» dans: *Franciscan Annals*, févr. 1906. p. 40-44.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Mlle Bernadette Delage, en religion Sr Marie-Amélia, décédée le 14 décembre dernier, à l'âge de 24 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde J.-B. Légaré, décédée le 23 janvier, après 14 ans de profession.

— Mde Moïse Doré, née Corinne Mallette, décédée le 6 janvier, à l'âge de 68 ans, après 7 ans de profession.

— M. F.-X. Migneron, décédé le 18 janvier, à l'âge de 76 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Vve Alf. Daignault, née Aurélie Narbonne, en religion Sr Marie de la Croix, décédée le 23 janvier, après 12 ans de profession.

— M. Jos. Venne, décédé le 1er janvier.

— Mlle Adée Ouellette.

— **Hôtel-Dieu, Fraternité Saint-François.** — Mlle Joséphine Latreille en religion Sr Rose de Lima, décédée le 12 janvier 1906, à l'âge de 51 ans, après 14 ans de profession.

Cette pieuse fille entrée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de vingt et un ans, consacra trente ans de son existence au service de cette Institution de charité. Active, laborieuse, désintéressée et possédant un grand esprit d'ordre et d'économie, elle fut une ressource dans les divers offices de la maison et se montra digne de la confiance qu'on lui témoigna. Une maladie douloureuse qui dura quatre mois, acheva dans cette âme de sacrifier le travail de la grâce, et assura davantage, au séjour des Elus, sa couronne de bonne et fidèle servante du Seigneur.

Québec. — **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mlle Marie Godbout, en religion Sr Saint-Augustin, décédée le 9 janvier, à l'âge de 55 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Alphonse Ledoux, en religion Sr Saint-Alphonse, décédée le 13 janvier, à l'âge de 47 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Nicolas Morin, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 20 janvier, à l'âge de 73 ans, après 13 ans de profession.

— **Fraternité du T. S. Sacrement.** — M. Jean Moisan, décédé le 5 octobre 1905, à l'âge de 86 ans, après 10 ans de profession.

Trois-Rivières. — Mde Adeline Pothier, épouse de Michel Belly, en religion Sr Marie, décédée en septembre 1905, à l'âge de 52 ans, après 26 ans de profession.

— Mde Dorilla Turcotte, épouse de P.-É. Panneton, en religion Sr Elisée, décédée le 14 octobre 1905, à l'âge de 62 ans, après 6 ans de profession.

— Mde D. Giffard, épouse de Zéphirin Gauthier, en religion Sr Adelina, décédée en octobre 1905, à l'âge de 57 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Julie Caron, épouse de Pierre Limoge, en religion Sr Julie, décédée en novembre 1905, à l'âge de 70 ans, après 25 ans de profession

— Mde I.
Sr Rose de I.
ans de profes

— Mde A.
décédée le 13

Sainte-Urs
décédée le 14

Elle fut le
dans la cruelle
sa vie, privée d
sut par sa résig
bre et revêtus
nière demeure
pour notre Frat

— M. Davi

l'âge de 84 an

— Mlle Ma

— Mlle Ma

Saint-Bonif
décédé le 26 n

— Mde Télé

Sr Véronique,
ans de profess

— Mde Vve

dée le 11 décem

— Mde Vve

Sainte-Agnès,

L'Epiphanie

— Mlle Hen

Fall-River,

religion Sr Fra
après 5 ans de

— Mde Jose

décédée le 23 d

— Mde P. Co

décédée le 19 ja

Saint-Raymo

décédé le 19 dé

— Mde Chs. E

nique, décédée l

— Mde Adol

Sainte-Bibiane,

— Mde Hono

9 janvier 1906, à

— Mde Rose-Delima Boisvert, épouse de Louis Lafontaine, en religion Sr Rose de Lima, décédée le 3 décembre 1905, à l'âge de 66 ans, après 6 ans de profession.

— Mde A. Bernard, épouse de Louis Lemoine, en religion Sr Adèle, décédée le 13 janvier 1906, à l'âge de 50 ans, après 13 ans de profession.

Sainte-Ursule, Mask. — Mde Gervais Lambert, née Emérence Picotte, décédée le 14 janvier 1906, à l'âge de 78 ans, après 10 ans de profession.

Elle fut le modèle de nos Tertiaires. Pieuse et résignée à la volonté de Dieu dans la cruelle épreuve qu'elle eut à souffrir durant les quatre dernières années de sa vie, privée de la vue, elle s'appliqua à mieux apprécier les beautés du ciel, et sut par sa résignation édifier ceux qui l'entouraient. Les Tertiaires en grand nombre et revêtus du grand costume accompagnèrent sa dépouille mortelle à sa dernière demeure ici-bas, en reconnaissance du zèle qu'elle avait toujours manifesté pour notre Fraternité et tous gardent pieusement son souvenir.

— M. David Nault, ancien marchand, décédé en novembre dernier, à l'âge de 84 ans.

— Mlle Marie Saucier, décédée le 9 décembre, à l'âge de 56 ans.

— Mlle Mary Bonneville, décédée le 16 décembre, à l'âge de 66 ans.

Saint-Boniface de Shaw. — M. Godfroi Gélinas, en religion Fr. Pierre, décédé le 26 mars dernier, âgé de 33 ans, après 9½ ans de profession.

— Mde Téléphore Pellerin, née Marie-Louise Deschênes, en religion Sr Véronique, décédée le 24 octobre dernier, à l'âge de 52 ans, après 19½ ans de profession.

— Mde Vve L. Lamy, née Sophie Héroux, en religion Sr Thérèse, décédée le 11 décembre dernier, à l'âge de 73 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Vve Isaac Gélinas, née Domithilde Dupont, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 15 décembre dernier, à l'âge de 73 ans.

L'Épiphanie. — M. Jean Lamarche, en religion Fr. François d'Assise.

— Mlle Henriette Leblanc, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague.

Fall-River, Mass. — Mde François Denicourt, née Marie Couture, en religion Sr François de Borgia, décédée le 19 décembre, à l'âge de 61 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Joseph Rioux, née Flavie Côté, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 23 décembre, à l'âge de 70 ans, après 14 ans de profession.

— Mde P. Cournoyer, née Louise Cardin, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 19 janvier 1906, à l'âge de 71 ans, après 15 ans de profession.

Saint-Raymond. — M. Chs. Beaumont, en religion Fr. Augustin, décédé le 19 décembre 1905, à l'âge de 64 ans.

— Mde Chs. Beaumont, née Ursule Constantin, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 6 août 1905, à l'âge de 63 ans, après 1½ an de profession.

— Mde Adolphe Plamondon, née Rébecca Daunais, en religion Sr Sainte-Bibiane, décédée le 19 juillet, après quelques mois de profession.

— Mde Honoré Cantin, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 9 janvier 1906, à l'âge de 48 ans, après 1¼ an de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde J.-Albert Racine, née Claudia Lafond, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 21 janvier 1906, à l'âge de 25 ans, après 6 mois de noviciat.

Saint-Anselme, N.-B. — Mlle Marguerite Bourgeois, décédée le 17 août dernier, à l'âge de 80 ans, après 4 ans de profession.

Sherbrooke. — Mde E. Maréchal, née E. Morin, en religion Sr Sainte-Ursule, décédée le 24 jan., à l'âge de 36 ans, après 9 mois de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde E. Comeau, née Françoise Leblanc, en religion Sr Sainte-Scholastique, décédée le 14 janvier dernier, à l'âge de 73 ans, après 19 ans de profession.

Saint-Alban de Portneuf. — Mde Vve Marcellin Perron, en religion Sr Saint-Ambroise, décédée le 29 janvier 1905, après 16 ans de profession

— Mde Cléophas Perreault, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 21 janvier 1906, après 11 ans de profession.

Lachine. — Mde Delima Leclair, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 6 février 1906, à l'âge de 63 ans, après 7 ans de profession.

Joliette. — Mlle Lucille Desautels, décédée le 4 décembre 1905, à l'âge de 64 ans, après plusieurs années de profession.

Mlle Desautels est décédée après une bien courte maladie. Sa mort a été celle de l'âme juste, calme, résignée, elle a édifié ceux qui en furent les témoins. Douée d'un caractère vraiment chrétien, et pure comme l'enfant bien-aimée de Dieu et la servante de son Immaculée Mère, elle a édifié ceux qui ont eu le bonheur d'avoir quelques relations avec elle ; en particulier ceux qui vivaient avec elle l'ont hautement appréciée.

L'autel de la très sainte Vierge dans l'église de Joliette, dont cette chère défunte était la zélatrice depuis bon nombre d'années, proclame bien haut son mérite devant l'auguste Reine du ciel. Elle a travaillé avec un zèle infatigable, à faire les parures des jours de fête et à tresser des fleurs, pour l'embellir.

Elle était une digne Tertiaire assidue à la récitation de son Office. Craignant Dieu elle a exercé une grande vigilance sur tout. Elle s'est éteinte doucement : elle était mûre pour le ciel. Qu'elle repose en paix ! UNE TERTIAIRE.

Saint-Augustin de Portneuf. — M. J. Trudel, en religion Fr. Louis de Gonzague, décédé le 17 nov., à l'âge de 16 ans, après 11 mois de noviciat.

— M. Jos. Couture, en religion Fr. Joseph, décédé le 29 décembre, à l'âge de 28 ans, après 1 an de noviciat.

— M. Wilbrod Constantin, en religion Fr. François de Paule, décédé le 23 janvier, à l'âge de 59 ans, après 9½ ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde P. Brunette, née Esther Collins, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 2 janvier, à l'âge de 71 ans, après 15 ans de profession. Tertiaire isolée.

Saint-Tite de Champlain. — Mlle Adeline Lacoursière, décédée le 31 décembre 1905.

Manchester. — Mde Isaac Beauchène, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 28 décembre, à l'âge de 63 ans, après 1 mois de profession.

R. I. P.